



 Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-01

Séance du 21 mars 2023

Objet : BUDGET - adoption des comptes de gestion 2022 du budget principal et des budgets annexes

membres en exercice :	83
membres présents :	51
pouvoirs :	7
membres votants :	58
votes pour :	58
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

L'an deux-mille-vingt-trois, le 21 mars à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 14 mars 2023, se sont réunis dans la salle Marcel Bertaux de Sainte-Austreberthe sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	X
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	X
3		T	Christian	GRANCHER	
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	X
6		T	Jean-Michel	LAIR	
7		T	Yannick	PRIGENT	X
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex
	S	Cyriaque	LETHUILLIER		
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	
15		T	Antonio	QUESADA	X
16		T	André	BASILLE	X
17		T	Claude	BAUDRY	X
	S	Michel	LEMESLE		

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	X
20		T	Philippe	CORDIER	X
21		T	Gilles	LARCHER	
22		T	Thierry	LECARPENTIER	X
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	X
27		T	Gilles	DUVAL	
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	X
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	X
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex
33		T	Eric	SCARANO	
34		T	Guillaume	PERUISSET	
35		T	Franck	FOIRET	Ex
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	X
38		T	Joël	DESCHAMPS	X
39		T	Daniel	LEGROS	X
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	X
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Daniel	GRESSENT	X
44		T	Jean-Pierre	CHAUVET	X
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	X
48		T	Léon	BACHELOT	X
49		T	François	CAPET	
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	Ex
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex
54		T	Chantal	COTTEREAU	Ex
55		T	Gérard	LEPEUPLE	
56		T	Patrice	AUVRAY	X
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	X
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X
60		T	Frédéric	CANTO	
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	René	GUEUDIN	Ex
	S	Annie	PIMONT		

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	X
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	X
70		T	Jean-Claude	BECQUET	X
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
	S	Jean-François	PETIT		
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	X
75		T	Georges	FLEURBAEY	Ex
76		T	Jérôme	GRISEL	X
77		T	Karine	LEMOINE	Ex
78	16	T	Philippe	LACAISSÉ	X
79		T	Christian	POISSANT	Ex
80		T	Paul	LESELLIER	
81		T	Eric	HERBET	
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	X
		S	Denis	GUTIERREZ	X

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), Ex. : excusé(e),

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Jacques DELLERIE	1	Hervé LEPILÉUR	1
2	Hubert MAILLET	4	Marcel VAUTIER	4
3	Didier GASTON	5	Laurent VASSET	5
4	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
5	René GUEUDIN	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
6	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13
7	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16

Secrétaire de séance :

Pierre SORIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-01

Objet : BUDGET - adoption des comptes de gestion 2022 du budget principal et des budgets annexes

VU :

- le code des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT QUE :

Hervé LEPILEUR, vice-président :

- les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes du syndicat sont réalisés par le comptable public, Madame VANDERMARLIERE,
- l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 pour le budget principal et les budgets annexes est en tout point conforme avec les comptes administratifs établis par l'ordonnateur.

PROPOSITION :

Il est proposé d'approuver les comptes de gestion élaborés par le trésorier et de valider la conformité de ceux-ci avec les comptes administratifs.

DÉCISION :

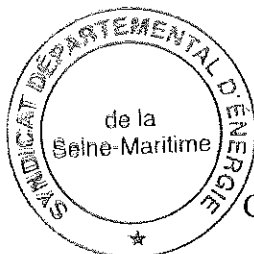
Après avoir entendu l'exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical :

- **ADOPTE** les comptes de gestion 2022, budget principal, budget annexe "entretien éclairage public" et budget annexe "génie civil de télécommunications électroniques", ainsi que le budget annexe "SDE76 Solaire".

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,



Cécile SINEAU – PATRY



Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime
 240 rue Augustin Fresnel – CS 20931
 76237 ISNEAUVILLE cedex
 Tél. 02.32.08.04.04 - Fax 02.32.08.05.00
 Siège : Hôtel du Département
 courrier@sde76.fr

 Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-02

 Séance du 21 mars 2023

Objet : BUDGET - approbation du compte administratif du budget principal de 2022

membres en exercice :	83
membres présents :	51
pouvoirs :	7
membres votants :	57
votes pour :	57
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

L'an deux-mille-vingt-trois, le 21 mars à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 14 mars 2023, se sont réunis dans la salle Marcel Bertaux de Sainte-Austreberthe sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	X
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	X
3		T	Christian	GRANCHER	
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	X
6		T	Jean-Michel	LAIR	
7		T	Yannick	PRIGENT	X
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex
		S	Cyriaque	LETHUILLIER	
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	
15		T	Antonio	QUESADA	X
16		T	André	BASILLE	X
17		T	Claude	BAUDRY	X
		S	Michel	LEMESLE	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	X
20		T	Philippe	CORDIER	X
21		T	Gilles	LARCHER	
22		T	Thierry	LECARPENTIER	X
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	X
27		T	Gilles	DUVAL	
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	X
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	X
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex
33		T	Eric	SCARANO	
34		T	Guillaume	PERUISSET	
35		T	Franck	FOIRET	Ex
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	X
38		T	Joël	DESCHAMPS	X
39		T	Daniel	LEGROS	X
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	X
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Daniel	GRESSENT	X
44		T	Jean-Pierre	CHAUVET	X
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	X
48		T	Léon	BACHELOT	X
49		T	François	CAPET	
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	Ex
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex
54		T	Chantal	COTTEREAU	Ex
55		T	Gérard	LEPEUPLE	
56		T	Patrice	AUVRAY	X
	S	Séverine	LEMOINE		
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	X
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X
60		T	Frédéric	CANTO	
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	René	GUEUDIN	Ex
	S	Annie	PIMONT		

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	X
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	X
70		T	Jean-Claude	BECQUET	X
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
		S	Jean-François	PETIT	
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	X
75		T	Georges	FLEURBAEY	Ex
76		T	Jérôme	GRISEL	X
77		T	Karine	LEMOINE	Ex
78	16	T	Philippe	LACASSE	X
79		T	Christian	POISSANT	Ex
80		T	Paul	LESELLIER	
81		T	Eric	HERBET	
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	X
		S	Denis	GUTIERREZ	X

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), Ex. : excusé(e),

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Jacques DELLERIE	1	Hervé LEPILEUR	1
2	Hubert MAILLET	4	Marcel VAUTIER	4
3	Didier GASTON	5	Laurent VASSET	5
4	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
5	René GUEUDIN	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
6	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13
7	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16

Secrétaire de séance :

Pierre SORIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-02

Objet : BUDGET - approbation du compte administratif du budget principal de 2022

VU :

- le code des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT QUE :

Hervé LEPILEUR, vice-président :

- le compte administratif 2022 est le reflet de la réalisation du budget de l'exercice 2022 et des décisions modificatives qui s'y rattachent,
- l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 pour le budget principal est strictement conforme au compte de gestion établi par le comptable.

PROPOSITION :

Il est proposé d'approuver le compte administratif tel que présenté par le doyen d'âge, Gérard LESUEUR, sans que la Présidente prenne part au débat et au vote.

DÉCISION :

Après avoir entendu l'exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical :

- **ADOPTE** le compte administratif du budget principal année 2022.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,

Cécile SINEAU-PATRY

Compte Administratif 2022 Budget principal



Note de présentation brève et synthétique

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le SDE76.

I/ Section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services.

Les charges à caractère général regroupent plusieurs postes budgétaires :

- le génie civil pour financer le service public de télécommunications,
- les bornes de recharges pour véhicules électriques (IRVE),
- les audits des bâtiments publics qui relèvent du service efficacité énergétique,
- les charges à caractère général.

Nos principales recettes de fonctionnement se composent de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité, de la Taxe Départementale et de redevances : R1, R2 et Redevance gaz issue des contrats de concessions en électricité et en gaz.

Les tableaux ci-dessous retracent les réalisations budgétaires pour l'exercice comptable 2022.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Titres émis	Produits rattachées	Total
013	Atténuations de charges	28 036,95 €		28 036,95 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	306 634,77 €	74 504,17 €	381 138,94 €
73	Impôts et taxes	17 642 280,29 €	961 748,42 €	18 604 028,71 €
74	Dotations, subventions et participations	1 474 188,02 €	- €	1 474 188,02 €
75	Autres produits de gestion courante	5 796 739,24 €	- €	5 796 739,24 €
Total des recettes de gestion courante		25 247 879,27 €	1 036 252,59 €	26 284 131,86 €
76	Produits financiers	21 875,54 €		21 875,54 €
77	Produits exceptionnels	4 348,36 €		4 348,36 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		25 274 103,17 €	1 036 252,59 €	26 310 355,76 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	305 060,14 €		305 060,14 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €	- €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		305 060,14 €	- €	305 060,14 €
TOTAL		25 579 163,31 €	1 036 252,59 €	26 615 415,90 €

Pour information, R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2021	17 782 579,86 €
--	------------------------

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Mandat émis	Charges rattachées	Total
011	Charges à caractère général	3 062 974,74 €	56 382,69 €	3 119 357,43 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 240 784,11 €	14 668,37 €	2 255 452,48 €
014	Atténuations de produits	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	143 629,32 €		143 629,32 €
Total des dépenses de gestion courante		5 447 388,17 €	71 051,06 €	5 518 439,23 €
66	Charges financières	14 911,55 €	11 733,49 €	26 645,04 €
67	Charges exceptionnelles	393 081,65 €	- €	393 081,65 €
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	- €	- €	- €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 855 381,37 €	82 784,55 €	5 938 165,92 €
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 140 051,32 €	- €	10 140 051,32 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €	- €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 140 051,32 €	- €	10 140 051,32 €
TOTAL		15 995 432,69 €	82 784,55 €	16 078 217,24 €

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la collectivité à financer elle-même ses projets d'investissement.

II/ Section d'investissement

Cette section est conditionnée par le montant du virement de section à section qui implique une maîtrise pertinente de nos dépenses de fonctionnement pour pouvoir financer les investissements nécessaires à nos missions de service public.

1/ Les recettes

Les recettes de la section d'investissement se répartissent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Total
010	Stocks	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	9 892 352,90 €	328 703,07 €	10 221 055,97 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	- €	- €	- €
204	Subventions d'équipement versées	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €
23	Immobilisation en cours	7 441,49 €	- €	7 441,49 €
Total des recettes d'équipement		9 899 794,39 €	328 703,07 €	10 228 497,46 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	- €	- €	- €
1068	Dotations, fonds divers et réserves	15 747 073,86 €	- €	15 747 073,86 €
18	Compte de liaison : affectation	- €	- €	- €
26	Participations et créances rattachées à des participations	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	128 967,32 €	- €	128 967,32 €
024	Produits de cessions	- €	- €	- €
Total des recettes financières		15 876 041,18 €	- €	15 876 041,18 €
45..	Total des opérations pour compte de tiers	6 507 556,76 €	97,62 €	6 507 654,38 €
Total des recettes réelles d'investissent		32 283 392,33 €	328 800,69 €	32 612 193,02 €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	- €
040	Opérations d'ordre entre sections	10 140 051,32 €	- €	10 140 051,32 €
041	Opérations patrimoniales	11 070 056,16 €	- €	11 070 056,16 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		21 210 107,48 €	- €	21 210 107,48 €
TOTAL		53 493 499,81 €	328 800,69 €	53 822 300,50 €

2/ Les dépenses

Les dépenses de la section d'investissement se répartissent comme suit :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Mandat émis	Reste à réaliser au 31/12	Total
010	Stocks	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	- €	- €	- €
204	Subvention d'équipement versées	384 873,40 €	- €	384 873,40 €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	21 026 505,77 €	154 818,25 €	21 181 324,02 €
Total des opérations d'équipement		1 148 324,13 €	108 415,29 €	1 256 739,42 €
Total des dépenses d'équipement		22 559 703,30 €	263 233,54 €	22 822 936,84 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	34 069,16 €	777,11 €	34 846,27 €
16	Emprunts et dettes assimilées	166 730,24 €	- €	166 730,24 €
18	Compte de liaison : affectation	- €	- €	- €
26	Participations et créances rattachées à des part	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	1 490,64 €	- €	1 490,64 €
020	Dépenses imprévues (investissement)	- €	- €	- €
Total des dépenses financières		202 290,04 €	777,11 €	203 067,15 €
45..	Total des opérations pour compte de tiers	18 968 972,23 €	528,26 €	18 969 500,49 €
Total des dépenses réelles d'investissement		41 730 965,57 €	264 538,91 €	41 995 504,48 €
040	Opérations d'ordre entre sections	305 060,14 €	- €	305 060,14 €
041	Opérations patrimoniales	11 070 056,16 €	- €	11 070 056,16 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		11 375 116,30 €	- €	11 375 116,30 €
TOTAL		53 106 081,87 €	264 538,91 €	53 370 620,78 €

Pour information, D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2021	17 192 049,46 €
---	------------------------

En tant qu'autorité concédante et maître d'ouvrage délégué en éclairage public, le syndicat consacre la majeure partie de ses dépenses à la réalisation de ses missions de service public en confortant les équipements structurants par un aménagement cohérent.

Le chapitre 23 illustre les travaux réalisés sur les réseaux électriques en notre qualité d'autorité concédante. Le montant de ces investissements est révélateur de l'implication du SDE76 sur son territoire. Ces réalisations permettent aussi de mettre en exergue l'implication de nos adhérents afin d'accroître la qualité du réseau électrique.

Nos dépenses en opérations de compte de tiers illustrent l'implication du SDE76 dans sa mission de maître d'ouvrage délégué pour les travaux d'éclairage public.



 Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-03

Séance du 21 mars 2023

Objet : BUDGET – affectation du résultat de fonctionnement 2022 – budget principal

membres en exercice :	83
membres présents :	51
pouvoirs :	7
membres votants :	58
votes pour :	58
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

L'an deux-mille-vingt-trois, le 21 mars à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 14 mars 2023, se sont réunis dans la salle Marcel Bertaux de Sainte-Austreberthe sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	X
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	X
3		T	Christian	GRANCHER	
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	X
6		T	Jean-Michel	LAIR	
7		T	Yannick	PRIGENT	X
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex
	S	Cyriaque	LETHUILLIER		
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	
15		T	Antonio	QUESADA	X
16		T	André	BASILLE	X
17		T	Claude	BAUDRY	X
	S	Michel	LEMESLE		

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	X
20		T	Philippe	CORDIER	X
21		T	Gilles	LARCHER	
22		T	Thierry	LECARPENTIER	X
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	X
27		T	Gilles	DUVAL	
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	X
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	X
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex
33		T	Eric	SCARANO	
34		T	Guillaume	PERUISSET	
35		T	Franck	FOIRET	Ex
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	X
38		T	Joël	DESCHAMPS	X
39		T	Daniel	LEGROS	X
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	X
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Daniel	GRESSENT	X
44		T	Jean-Pierre	CHAUVET	X
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	X
48		T	Léon	BACHELOT	X
49		T	François	CAPET	
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	Ex
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex
54		T	Chantal	COTTEREAU	Ex
55		T	Gérard	LEPEUPLE	
56		T	Patrice	AUVRAY	X
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	X
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X
60		T	Frédéric	CANTO	
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	René	GUEUDIN	Ex
		S	Annie	PIMONT	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	X
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	X
70		T	Jean-Claude	BECQUET	X
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
	S	Jean-François	PETIT		
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	X
75		T	Georges	FLEURBAEY	Ex
76		T	Jérôme	GRISEL	X
77		T	Karine	LEMOINE	Ex
78	16	T	Philippe	LACASSE	X
79		T	Christian	POISSANT	Ex
80		T	Paul	LESELLIER	
81		T	Eric	HERBET	
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	X
	S	Denis	GUTIERREZ	X	

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), Ex. : excusé(e),

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Jacques DELLERIE	1	Hervé LEPILÉUR	1
2	Hubert MAILLET	4	Marcel VAUTIER	4
3	Didier GASTON	5	Laurent VASSET	5
4	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
5	René GUEUDIN	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
6	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13
7	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16

Secrétaire de séance :

Pierre SORIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-03**Objet : BUDGET – affectation du résultat de fonctionnement 2022 – budget principal**

Madame la Présidente précise que le résultat du compte administratif 2022 se traduit de la manière suivante, pour le budget principal :

en section de fonctionnement :

	Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	16 078 217.24 €	26 615 415.90 €
Report 002	-	17 782 579.86 €
Total	<u>16 078 217.24 €</u>	<u>44 397 995.76 €</u>
par un excédent de :		28 319 778.52 €

en section d'investissement :

	Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	53 106 081.87 €	53 493 499.81 €
Report 001	17 192 049.46 €	-
Total	<u>70 298 131.33 €</u>	<u>53 493 499.81 €</u>
par un déficit de :	16 804 631.52 €	

et pour les restes à réaliser :

	Dépenses	Recettes
Exercice	264 538.91 €	328 800.69 €
par un excédent de :		64 261.78 €

DÉCISION :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical décide :

- excédents de fonctionnement de la gestion 2022 à affecter en 2023 (ligne 002)	28 319 778.52 €
- solde d'investissement 2021 D001, besoin de financement	- 16 804 631.52 €
- solde des Restes A Réaliser d'investissement excédent de financement des RAR	64 261.78 €
- besoin de financement total en investissement (solde 2021 + solde des RAR)	-16 740 369.74 €
AFFECTATION	
• affectation au R1068 du besoin de finances ci-dessus	16 740 369.74 €
• report en fonctionnement au R002 du surplus non affecté au R1068	11 579 408.7 €
• report en investissement au D001 du solde d'exécution de la section d'investissement	16 804 631.52 €

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,



Cécile SINEAU – PATRY.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-04

Séance du **21 mars 2023**

Objet : BUDGET - autorisation de contractualisation d'un emprunt avec le Crédit Agricole

membres en exercice :	83
membres présents :	51
pouvoirs :	7
membres votants :	58
votes pour :	58
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257600445-20230321-2023_03_21-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le 21 mars à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 14 mars 2023, se sont réunis dans la salle Marcel Bertaux de Sainte-Austreberthe sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	X
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	X
3		T	Christian	GRANCHER	
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	X
6		T	Jean-Michel	LAIR	
7		T	Yannick	PRIGENT	X
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex
	S	Cyriaque	LETHUILLIER		
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	
15		T	Antonio	QUESADA	X
16		T	André	BASILLE	X
17		T	Claude	BAUDRY	X
		S	Michel	LEMESLE	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	X
20		T	Philippe	CORDIER	X
21		T	Gilles	LARCHER	
22		T	Thierry	LECARPENTIER	X
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	X
27		T	Gilles	DUVAL	
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	X
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	X
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex
33		T	Eric	SCARANO	
34		T	Guillaume	PERUISSET	
35		T	Franck	FOIRET	Ex
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	X
38		T	Joël	DESCHAMPS	X
39		T	Daniel	LEGROS	X
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	X
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Daniel	GRESSENT	X
44		T	Jean-Pierre	CHAUVET	X
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	X
48		T	Léon	BACHELOT	X
49		T	François	CAPET	
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	Ex
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex
54		T	Chantal	COTTEREAU	Ex
55		T	Gérard	LEPEUPLE	
56		T	Patrice	AUVRAY	X
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	X
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X
60		T	Frédéric	CANTO	
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	René	GUEUDIN	Ex
		S	Annie	PIMONT	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	X
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	X
70		T	Jean-Claude	BECQUET	X
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
	S	Jean-François	PETIT		
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	X
75		T	Georges	FLEURBAEY	Ex
76		T	Jérôme	GRISEL	X
77		T	Karine	LEMOINE	Ex
78	16	T	Philippe	LACASSE	X
79		T	Christian	POISSANT	Ex
80		T	Paul	LESELLIER	
81		T	Eric	HERBET	
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	X
	S	Denis	GUTIERREZ	X	

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), Ex. : excusé(e),

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Jacques DELLERIE	1	Hervé LEPILEUR	1
2	Hubert MAILLET	4	Marcel VAUTIER	4
3	Didier GASTON	5	Laurent VASSET	5
4	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
5	René GUEUDIN	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
6	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13
7	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16

Secrétaire de séance :

Pierre SORIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-04

Objet : BUDGET - autorisation de contractualisation d'un emprunt avec le Crédit Agricole

VU :

- Le code général des collectivités territoriales,

PROPOSITION :

Il est proposé d'accepter un contrat de prêt avec le Crédit Agricole dans les conditions ci-dessous énumérées :

Financement « moyen / long terme » d'un montant de 5 000 000 € dont les modalités sont ci-dessous :

Montant de l'emprunt :	5 000 000 €
Taux actuel :	4.04 %
Durée du crédit :	18 ans
Modalités de remboursement :	trimestriel
Type d'amortissement :	amortissement constant
Frais de dossier :	1 700 €

Il est proposé de prendre l'engagement suivant :

- inscrire en priorité chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement du capital et des intérêts des emprunts ainsi contractés ;
- donner toutes délégations utiles à Madame la Présidente du SDE76 pour la réalisation de ce concours, la signature du contrat à passer avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Normandie-Seine et l'acceptation de toutes les conditions qui y sont insérées.

PROPOSITION :

- de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Normandie Seine les financements nécessaires correspondant au plan de financement sus décrit.

DÉCISION :

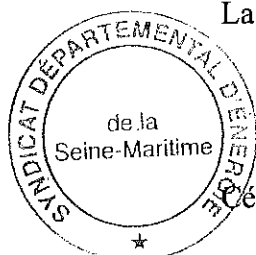
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le comité syndical :

- **ADOpte** la proposition de financement du Crédit Agricole.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,



Cécile SINEAU-PATRY.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-05

Séance du 21 mars 2023

Objet : BUDGET - autorisation de recours à l'emprunt, conditions du Concours et autorisation de la signature du Concours

membres en exercice :	83
membres présents :	51
pouvoirs :	7
membres votants :	58
votes pour :	58
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257600445-20230321-2023_03_21-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le 21 mars à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 14 mars 2023, se sont réunis dans la salle Marcel Bertaux de Sainte-Austreberthe sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	X
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	X
3		T	Christian	GRANCHER	
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	X
6		T	Jean-Michel	LAIR	
7		T	Yannick	PRIGENT	X
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex
	S	Cyriaque	LETHUILLIER		
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	
15		T	Antonio	QUESADA	X
16		T	André	BASILLE	X
17		T	Claude	BAUDRY	X
		S	Michel	LEMESLE	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	X
20		T	Philippe	CORDIER	X
21		T	Gilles	LARCHER	
22		T	Thierry	LECARPENTIER	X
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	X
27		T	Gilles	DUVAL	
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	X
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	X
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex
33		T	Eric	SCARANO	
34		T	Guillaume	PERUISSET	
35		T	Franck	FOIRET	Ex
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	X
38		T	Joël	DESCHAMPS	X
39		T	Daniel	LEGROS	X
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	X
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Daniel	GRESSENT	X
44		T	Jean-Pierre	CHAUVET	X
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	X
48		T	Léon	BACHELOT	X
49		T	François	CAPET	
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	Ex
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex
54		T	Chantal	COTTEREAU	Ex
55		T	Gérard	LEPEUPLE	
56		T	Patrice	AUVRAY	X
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	X
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X
60		T	Frédéric	CANTO	
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	René	GUEUDIN	Ex
		S	Annie	PIMONT	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	X
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	X
70		T	Jean-Claude	BECQUET	X
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
		S	Jean-François	PETIT	
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	X
75		T	Georges	FLEURBAEY	Ex
76		T	Jérôme	GRISEL	X
77		T	Karine	LEMOINE	Ex
78	16	T	Philippe	LACASSE	X
79		T	Christian	POISSANT	Ex
80		T	Paul	LESELLIER	
81		T	Eric	HERBET	
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	X
		S	Denis	GUTIERREZ	X

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), Ex. : excusé(e),

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Jacques DELLERIE	1	Hervé LEPILÉUR	1
2	Hubert MAILLET	4	Marcel VAUTIER	4
3	Didier GASTON	5	Laurent VASSET	5
4	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
5	René GUEUDIN	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
6	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13
7	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16

Secrétaire de séance :

Pierre SORIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-05

OBJET : BUDGET - autorisation de recours à l'emprunt, conditions du Concours et autorisation de la signature du Concours

VU :

- Les articles L 2121-29, L 2122-22 al. 3°, L 5211-1 et L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales
- La proposition commerciale en date du 20 Mars 2023.

PROPOSITION :

Article 1er : Souscription d'un Crédit Long Terme Multi Index

- Objet : financement du programme d'investissements du budget de l'exercice 2023 de notre collectivité.
- Prêteur : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Normandie-Seine / Domiciliaire Crédit Agricole CIB
- Montant : 15 000 000 EUR
- Date de Remboursement Final : 14 Avril 2043
- Type d'amortissement : Trimestriel Linéaire
- Frais de dossier : 4 500 Euros

Article 2 : Principes de fonctionnement du contrat

- Période de mobilisation de la date de signature de la Convention jusqu'au 14 Avril 2023 (Date de Fin de Mobilisation)
 - Encours mobilisable avec indexations sur EURIBOR 3 mois moyenné
- Période d'Amortissement :
 - Consolidation automatique du Concours à la Date de fin de Mobilisation
 - Plusieurs tirages possibles
 - Multiple choix d'indexation de taux / Modification de taux possible selon les conditions de marché
 - Remboursements anticipés définitifs possibles moyennant éventuellement le paiement d'une indemnité selon conditions de marché et une indemnité forfaitaire correspondant à 2 mois d'intérêts sur le Capital Remboursé par Anticipation avec un minimum de 2% du Capital Remboursé par Anticipation
 - Remboursements provisoires possibles moyennant le paiement d'intérêts d'attente (Taux en Cours – 90% de la moyenne des €STR de la période)

Article 3 : Indexations de taux disponibles

Index Monétaires Courants :

- EURIBOR 3 mois préfixé flooré à 0% augmenté d'une marge de 1.52% l'an

Index de Mobilisation :

- EURIBOR 3 mois moyenné flooré à 0% augmenté d'une marge de 1.52% l'an (disponible pendant la phase de mobilisation)

Possibilité d'effectuer des modifications de taux auxquels cas les marges applicables aux index susvisés seront déterminées selon les conditions de marché.

Index Spécifiques (marges à déterminer selon les conditions de marché) :

- EURIBOR 3 [et 12] mois post-fixé

Stratégies Spécifiques (index, seuil et niveaux à déterminer selon les conditions de marché et modalités prévues dans la Convention) :

- Taux Fixe
- Taux Alternatif (plafonné) qui correspond, pour chaque période d'intérêt, soit à un taux fixe soit à un taux variable en fonction de la position d'un des index prévus dans la convention par rapport à un seuil déterminé (Le taux variable est composé d'un des index prévus dans la convention augmenté d'une marge déterminée). Le taux variable du Taux Alternatif pourra le cas échéant être plafonné à un taux fixe dit « Taux Plafond ».
- Taux Variable (Plafonné) qui correspond à un taux variable, égal à un des index prévus dans la Convention augmenté d'une marge, éventuellement.
- Taux Révisable Triple Seuil (Plafonné) qui correspond, pour chaque période d'intérêt :
 - soit à un taux fixe 1 si l'index choisi parmi les index prévus dans la Convention est inférieur ou égal à un seuil 1 prédéterminé,
 - soit à un taux variable 1 si l'index est strictement supérieur au seuil 1 et inférieur ou égal à un seuil 2 prédéterminé,
 - soit à un taux fixe 2 si l'index est strictement supérieur au seuil 2 et inférieur ou égal à un seuil 3 prédéterminé,
 - soit à un taux variable 2 si l'index est strictement supérieur au seuil 3. Le taux variable 2 pourra le cas échéant être plafonné à un taux fixe dit « taux plafond ».
- « Taux Fixe Duo » qui correspond pour une période d'intérêt donnée, à une moyenne pondérée de deux taux fixes T1 et T2 en fonction du niveau constaté, selon un nombre prédéterminé d'observations au sein d'une période d'intérêt, d'un référent par rapport à un seuil S déterminé. Il est déterminé comme suit :
$$\text{Taux Fixe Duo} = [T1 \times (n1 / \text{NBT})] + [T2 \times (n2 / \text{NBT})]$$
où :
 - n1 est égal au nombre d'observations où le référent choisi est supérieur au Seuil 1 et inférieur au Seuil 2.
 - n2 est égal au nombre d'observation où le référent choisi inférieur ou égal au Seuil 1 ou supérieur ou égal au Seuil 2.
 - NBT est égal au nombre total d'observations de la période d'intérêt considérée, il est égal à la somme de n1 et n2.
- Taux Fixe Transformable qui correspond à un Taux Fixe pendant une période prédéterminée (une ou plusieurs périodes d'intérêts), assorti d'une ou plusieurs options de passage définitif en taux variable au gré du Domiciliataire ou de l'Emprunteur (selon le choix prédéterminé de l'Emprunteur). Le taux variable sera prédéfini et choisi parmi la liste des index disponibles dans la Convention.
- Taux Successif qui correspond à un taux composé d'une suite de taux définis dans la Convention qui se succèdent strictement dans le temps.

Article 4 : Premier Tirage

Un premier tirage est mis en place dans les conditions suivantes :

Montant : 15 000 000 EUR

Amortissement du tirage : Trimestriel Linéaire

Date de Tirage : 14 Avril 2023

Echéance Finale du Tirage : 14 Avril 2043

Périodicité des intérêts : Trimestrielle

Taux En Cours du tirage : Taux Fixe (base exact/360)

Le Taux Fixe sera déterminé selon les conditions de marché prévalant au moment de l'envoi de l'Avis de Tirage visé à l'article 5 ci-dessous et ne pourra en aucun cas être supérieur à 4.95% (base exact / 360).

Article 5 : Le Président déterminera les taux applicables au premier tirage préalablement à la signature de la convention (qui devra intervenir au plus tard le 14 Avril 2023) par l'envoi d'Avis de Tirage au domiciliataire auquel cas la révocation de l'engagement susvisé conduira au versement d'une indemnité au profit du domiciliataire. Le Président signera la convention de crédit susvisé et tout autre document nécessaire à la conclusion et à l'exécution de ladite convention.

DÉCISION :

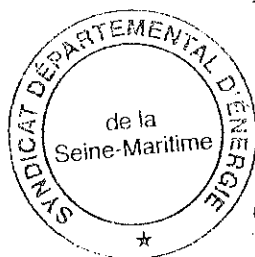
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le comité syndical :

- **ADOpte** la proposition ci-avant.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Cécile SINEAU-PATRY".

Cécile SINEAU-PATRY.



 Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-06

Séance du **21 mars 2023**

Objet : BUDGET - adoption du budget principal 2023

membres en exercice :	83
membres présents :	51
pouvoirs :	7
membres votants :	58
votes pour :	58
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

L'an deux-mille-vingt-trois, le 21 mars à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 14 mars 2023, se sont réunis dans la salle Marcel Bertaux de Sainte-Austreberthe sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	X
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	X
3		T	Christian	GRANCHER	
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	X
6		T	Jean-Michel	LAIR	
7		T	Yannick	PRIGENT	X
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex
	S	Cyriaque	LETHUILLIER		
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	
15		T	Antonio	QUESADA	X
16		T	André	BASILLE	X
17		T	Claude	BAUDRY	X
	S	Michel	LEMESLE		

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	X
20		T	Philippe	CORDIER	X
21		T	Gilles	LARCHER	
22		T	Thierry	LECARPENTIER	X
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	X
27		T	Gilles	DUVAL	
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	X
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	X
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex
33		T	Eric	SCARANO	
34		T	Guillaume	PERUISSET	
35		T	Franck	FOIRET	Ex
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	X
38		T	Joël	DESCHAMPS	X
39		T	Daniel	LEGROS	X
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	X
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Daniel	GRESSENT	X
44		T	Jean-Pierre	CHAUVET	X
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	X
48		T	Léon	BACHELOT	X
49		T	François	CAPET	
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	Ex
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex
54		T	Chantal	COTTEREAU	Ex
55		T	Gérard	LEPEUPLE	
56		T	Patrice	AUVRAY	X
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	X
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X
60		T	Frédéric	CANTO	
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	René	GUEUDIN	Ex
		S	Annie	PIMONT	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	X
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	X
70		T	Jean-Claude	BECQUET	X
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
		S	Jean-François	PETIT	
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	X
75		T	Georges	FLEURBAEY	Ex
76		T	Jérôme	GRISEL	X
77		T	Karine	LEMOINE	Ex
78	16	T	Philippe	LACASSE	X
79		T	Christian	POISSANT	Ex
80		T	Paul	LESELLIER	
81		T	Eric	HERBET	
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	X
		S	Denis	GUTIERREZ	X

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), Ex. : excusé(e),

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Jacques DELLERIE	1	Hervé LEPILEUR	1
2	Hubert MAILLET	4	Marcel VAUTIER	4
3	Didier GASTON	5	Laurent VASSET	5
4	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
5	René GUEUDIN	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
6	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13
7	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16

Secrétaire de séance :

Pierre SORIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-06
Objet : BUDGET - adoption du budget principal 2023

VU :

- Le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 à L.5211-4,
- L'instruction budgétaire et comptable M14,
- Le Rapport d'Orientation Budgétaire du 21 février 2023,
- L'avis favorable du bureau syndical du 13 mars 2023.

CONSIDÉRANT QUE :

Hervé LEPILEUR, vice-président :

- Le projet de budget primitif 2023 a été étudié en commission finances,
- La reprise des résultats 2022 a été approuvée par le trésorier.

PROPOSITION :

Il est proposé au comité syndical d'approuver le budget principal primitif pour l'année 2023.

Ledit budget s'équilibre en recettes et en dépenses et s'élève :

- En section de fonctionnement recettes à la somme de : 39 007 471.27 €
- En section de fonctionnement dépenses à la somme de : 39 007 471.27 €
- En section d'investissement recettes à la somme de : 122 151 255.36 €
- En section d'investissement dépenses à la somme de : 122 151 255.36 €

Etabli dans le respect du rapport d'orientation budgétaire et sur le constat des comptes de l'exercice 2022, le budget 2023 est présenté au comité syndical.

Les soldes de l'exercice 2022 (y compris les restes à réaliser) sont repris dès le budget primitif.

Le budget 2023 s'élève à 161 158 726.63 €, dont 39 007 471.27 € en section de fonctionnement et 122 151 255.36 € en section d'investissement.

DÉCISION :

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le comité syndical :

- **ADOPTE** le budget principal 2023.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,



Cécile SINEAU-PATRY.



Budget principal 2023

Note de présentation brève et synthétique

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le SDE76.

I/ Section de fonctionnement

Cette section regroupe toutes les dépenses courantes pour les besoins de nos missions de service public.

Les recettes de fonctionnement se répartissent comme il suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelles
013	Atténuations de charges	- €	- €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	413 881,72 €	556 605,04 €
73	Impôts et atxes	16 900 000,00 €	18 300 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations	4 233 450,81 €	3 757 419,55 €
75	Autres produits de gestion courante	4 140 000,00 €	4 775 000,00 €
Total des recettes de gestion courante		25 687 332,53 €	27 389 024,59 €
76	Produits financiers	21 875,55 €	15 000,00 €
77	Produits exceptionnels	15 000,00 €	24 037,98 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		25 724 208,08 €	27 428 062,57 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	305 060,14 €	- €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		305 060,14 €	- €
TOTAL		26 029 268,22 €	27 428 062,57 €

Pour information, R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2021	11 579 408,70 €
--	------------------------

La spécificité de notre collectivité est d'imputer la majeure partie de nos recettes au sein de la section de fonctionnement. Cette écriture comptable nous impose une gestion pragmatique afin de pouvoir consacrer nos recettes au virement de section à section et, ce, au bénéfice de nos travaux d'investissement.

Nos principales recettes de fonctionnement se composent de la Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) : 10 300 000 €, de la Taxe Départementale : 8 000 000 € et de redevances : R1 : 600 000 € R2 : 3 500 000 € et Redevance gaz : 175 000 € issues des contrats de concessions en électricité et en gaz.

Il convient de fournir certaines explications afin de mettre en lumière les propositions pour 2023.

Ainsi, le chapitre 70 fait apparaître une hausse qui est révélatrice de l'activité du service transition énergétique et des recettes induites par la réalisation de ses missions.

Le chapitre 73 fera l'objet d'une surveillance particulière cette année. En effet, le transfert de la TCCFE, dénommé aujourd'hui CSPE, impose un changement de perception de cette recette essentielle pour notre collectivité. Les nouvelles modalités, applicables depuis le 1^{er} janvier 2023, impliquent que les versements seront effectués par les services fiscaux sous forme

d'avances mensuelles. Le SDE76 et sa fédération nationale (FNCCR), restent attentifs à d'éventuelles évolutions à venir, notamment sur les modalités de calculs 2023.

Quant au chapitre 75, il est essentiellement composé des redevances versées par ENEDIS.

Les dépenses de fonctionnement se répartissent comme il suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelles
011	Charges à caractère général	6 471 236,49 €	6 308 023,15 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 595 549,00 €	2 800 000,00 €
014	Atténuations de produits	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	146 000,00 €	158 500,00 €
Total des dépenses de gestion courante		9 212 785,49 €	9 266 523,15 €
66	Charges financières	26 945,04 €	1 090 635,69 €
67	Charges exceptionnelles	379 873,26 €	21 000,00 €
68	Dotations provisions semi budgétaires	- €	24 037,98 €
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	25 000,00 €	25 000,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 644 603,79 €	10 427 196,82 €
023	Virement à la section d'investissement	24 281 067,55 €	17 666 211,02 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 886 176,74 €	10 914 063,43 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		34 167 244,29 €	28 580 274,45 €
TOTAL		43 811 848,08 €	39 007 471,27 €

Les dépenses de personnel sont estimées 2 800 000€

La section de fonctionnement retrace l'ensemble des dépenses qui sont réalisées par le SDE76 en partenariat avec ORANGE lorsque celui-ci assure la fourniture et la pose de ses fourreaux télécom en vue de mettre en souterrain ces réseaux. Cette dépense est prédominante dans notre section de fonctionnement.

De plus, des inscriptions budgétaires ont été prévues afin de poursuivre le développement la transition énergétique.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité du SDE76 à financer lui-même ses projets d'investissement.

Pour le budget 2023, le virement à la section d'investissement s'élève à 17 666 211.02 €

II/ Section d'investissement

L'ensemble de nos recettes et dépenses liées aux travaux demandés par nos adhérents sont retracés et estimés par des autorisations de programmes et crédits de paiement.

1/ Les recettes

Les recettes de la section d'investissement se répartissent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Reste à réaliser 2022	Propositions nouvelles
010	Stocks	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	19 731 948,86 €	334 303,07 €	16 423 469,96 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	- €	- €	20 000 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	- €	- €	- €
204	Subventions d'équipement versées	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €
23	Immobilisation en cours	- €	- €	- €
Total des recettes d'équipement		19 731 948,86 €	334 303,07 €	36 423 469,96 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	40 000,00 €	- €	80 000,00 €
1068	Dotations, fonds divers et réserves	15 747 073,86 €	- €	16 740 369,74 €
18	Compte de liaison : affectation	- €	- €	- €
26	Participations et créances rattachées à des participations	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	131 967,33 €	- €	106 475,60 €
024	Produits de cessions	- €	- €	- €
Total des recettes financières		15 919 041,19 €	- €	16 926 845,34 €
45..	Total des opérations pour compte de tiers	18 221 866,48 €	97,62 €	15 721 078,42 €
Total des recettes réelles d'investissent		53 872 856,53 €	334 400,69 €	69 071 393,72 €
021	Virement de la section de fonctionnement	24 281 067,55 €	- €	17 666 211,02 €
040	Opérations d'ordre entre sections	9 886 176,74 €	- €	10 914 063,43 €
041	Opérations patrimoniales	26 446 789,67 €	- €	24 165 186,50 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		60 614 033,96 €	- €	52 745 460,95 €
TOTAL		114 486 890,49 €	334 400,69 €	121 816 854,67 €

On peut relever que le virement de la section de fonctionnement représente 17 666 211.02 €

Nos recettes d'investissement se composent majoritairement des subventions versées par le CAS FACE, des participations de nos adhérents, de l'excédent de fonctionnement capitalisé (1068) et de nos opérations pour compte de tiers. L'ensemble de nos recettes d'investissement est le corollaire des travaux que le SDE76 réalise au profit de ses adhérents. Conscient notamment de la forte sollicitation de nos adhérents, le SDE a proposé de recourir à l'emprunt afin pouvoir accompagner notre territoire.

Conformément à la délibération d'affectation du résultat, le compte 1068 s'élève à 16 740 369.74 € pour 2023.

A l'instar de nos dépenses, nos recettes sont estimées sur la base de nos autorisations de programmes et crédits de paiement.

2/ Les dépenses

Les dépenses d'investissement se répartissent comme il suit :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Reste à réaliser 2022	Propositions nouvelles
010	Stocks	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	432 300,00 €
204	Subvention d'équipement versées	1 524 382,91 €	- €	10 151 426,87 €
21	Immobilisations corporelles	5 000,00 €	- €	503 500,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	35 255 051,06 €	154 818,25 €	35 889 730,99 €
Total des opérations d'équipement		1 838 126,18 €	108 415,29 €	1 435 000,00 €
Total des dépenses d'équipement		38 622 560,15 €	263 233,54 €	48 411 957,86 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	125 000,00 €	777,11 €	84 572,50 €
16	Emprunts et dettes assimilées	166 730,24 €	- €	1 164 201,44 €
18	Compte de liaison : affectation	- €	- €	- €
26	Participations et créances rattachées à des participations	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	1 000,00 €	- €	1 500,00 €
020	Dépenses imprévues (investissement)	- €	- €	- €
Total des dépenses financières		292 730,24 €	777,11 €	1 250 273,94 €
45..	Total des opérations pour compte de tiers	31 627 700,83 €	528,26 €	31 254 666,63 €
Total des dépenses réelles d'investissement		70 542 991,22 €	264 538,91 €	80 916 898,43 €
040	Opérations d'ordre entre sections	305 060,14 €	- €	- €
041	Opérations patrimoniales	26 446 789,67 €	- €	24 165 186,50 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		26 751 849,81 €	- €	24 165 186,50 €
TOTAL		97 294 841,03 €	264 538,91 €	105 082 084,93 €

Pour information, D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2022	16 804 631,52 €
---	------------------------

Les dépenses d'investissement représentent l'ensemble des travaux que le SDE76 réalise au bénéfice du service public.

En effet, en sa qualité d'autorité concédante sur les réseaux électriques, le SDE76 réalise les travaux de renforcement, d'effacement et d'extension des réseaux électriques.

Ensuite, en qualité de maître d'ouvrage délégué en éclairage public, le SDE76 réalise des travaux pour les adhérents.

Toujours soucieux de réaliser au mieux nos missions, ces compétences font l'objet de conseils de la part de nos services. Ainsi, notre expertise technique est mise au service de nos adhérents pour répondre aux besoins de notre territoire.

L'ensemble de ces travaux sont effectués à la demande de nos adhérents. Le SDE76 s'attèle à toujours porter une attention particulière à ces demandes afin de remplir au mieux ses missions de service public.

Conformément au développement du service de la transition énergétique, l'enveloppe budgétaire pour 2023 consacre notamment 1 518 710.00 € pour les l'installation des bornes de recharges pour véhicules électrique. Enfin, l'année 2023 sera marquée par l'implication du SDE76 en faveur des énergies renouvelables et notamment le bois énergie ou le photovoltaïque. Notre collectivité s'investit dans des nouveaux champs d'interventions afin d'être un acteur local de la transition énergétique.



Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime
 240 rue Augustin Fresnel – CS 20931
 76237 ISNEAUVILLE cedex
 Tél. 02.32.08.04.04 - Fax 02.32.08.05.00
 Siège : Hôtel du Département
 courrier@sde76.fr

 Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-07

 Séance du 21 mars 2023

Objet : BUDGET - approbation du compte administratif du budget annexe génie civil télécommunications 2022

membres en exercice :	83
membres présents :	51
pouvoirs :	7
membres votants :	57
votes pour :	57
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

L'an deux-mille-vingt-trois, le 21 mars à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 14 mars 2023, se sont réunis dans la salle Marcel Bertaux de Sainte-Austreberthe sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	X
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	X
3		T	Christian	GRANCHER	
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	X
6		T	Jean-Michel	LAIR	
7		T	Yannick	PRIGENT	X
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex
		S	Cyriaque	LETHUILLIER	
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	
15		T	Antonio	QUESADA	X
16		T	André	BASILLE	X
17		T	Claude	BAUDRY	X
		S	Michel	LEMESLE	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	X
20		T	Philippe	CORDIER	X
21		T	Gilles	LARCHER	
22		T	Thierry	LECARPENTIER	X
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	X
27		T	Gilles	DUVAL	
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	X
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	X
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex
33		T	Eric	SCARANO	
34		T	Guillaume	PERUISSET	
35		T	Franck	FOIRET	Ex
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	X
38		T	Joël	DESCHAMPS	X
39		T	Daniel	LEGROS	X
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	X
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Daniel	GRESSEDENT	X
44		T	Jean-Pierre	CHAUVET	X
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	X
48		T	Léon	BACHELOT	X
49		T	François	CAPET	
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	Ex
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex
54		T	Chantal	COTTEREAU	Ex
55		T	Gérard	LEPEUPLE	
56		T	Patrice	AUVRAY	X
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	X
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X
60		T	Frédéric	CANTO	
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	René	GUEUDIN	Ex
		S	Annie	PIMONT	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	X
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	X
70		T	Jean-Claude	BECQUET	X
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
		S	Jean-François	PETIT	
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	X
75		T	Georges	FLEURBAEY	Ex
76		T	Jérôme	GRISEL	X
77		T	Karine	LEMOINE	Ex
78	16	T	Philippe	LACAISSÉ	X
79		T	Christian	POISSANT	Ex
80		T	Paul	LESELLIER	
81		T	Eric	HERBET	
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	X
		S	Denis	GUTIERREZ	X

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), Ex. : excusé(e),

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Jacques DELLERIE	1	Hervé LEPILEUR	1
2	Hubert MAILLET	4	Marcel VAUTIER	4
3	Didier GASTON	5	Laurent VASSET	5
4	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
5	René GUEUDIN	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
6	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13
7	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16

Secrétaire de séance :

Pierre SORIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-07

Objet : BUDGET - approbation du compte administratif du budget annexe génie civil télécommunications 2022

VU :

- le code des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT QUE :

- le compte administratif 2022 est le reflet de la réalisation du budget de l'exercice 2022 et des décisions modificatives qui s'y rattachent,
- l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 pour le budget annexe génie civil télécommunications est strictement conforme au compte de gestion établi par le comptable.

PROPOSITION :

Il est proposé d'approuver le compte administratif tel que présenté par le doyen d'âge, Gérard LESUEUR, sans que la Présidente prenne part au débat et au vote.

DÉCISION :

Après avoir entendu l'exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical :

- **ADOPTE** le compte administratif du budget annexe génie civil télécommunications année 2022.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,



Cécile SINEAU-PATRY

Compte Administratif 2022 Budget annexe génie civil télécommunications



Note de présentation brève et synthétique

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le SDE76.

I/ Section de fonctionnement

Le budget annexe concerne les travaux de génie civil de télécommunications sous convention avec l'opérateur Orange. Il permet de tracer la propriété des fourreaux au bénéfice du SDE76.

L'objet même de ce budget implique que la section de fonctionnement ne comporte des réalisations que sur les compte 75, 042 et 67. Le compte 75 correspond à la location des fourreaux à Orange.

Les tableaux ci-dessous retracent l'exécution comptable du budget 2022.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Titres émis	Produits rattachés	Total
013	Atténuations de charges	- €	- €	- €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	- €	- €	- €
73	Impôts et atxes	- €	- €	- €
74	Dotations, subventions et participations	- €	- €	- €
75	Autres produits de gestion courante	127 225,54 €	- €	127 225,54 €
Total des recettes de gestion courante		127 225,54 €	- €	127 225,54 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	-	- €	- €
Total des recettes réelles de fonctionnement		127 225,54 €	- €	127 225,54 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	264 126,00 €	- €	264 126,00 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €	- €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		264 126,00 €	- €	264 126,00 €
TOTAL		391 351,54 €	- €	391 351,54 €

Pour information, R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2021	250 674,06 €
--	---------------------

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Mandat émis	Charges rattachées	Total
011	Charges à caractère général	- €	- €	- €
012	Charges de personnel et frais assimilés	- €	- €	- €
014	Atténuations de produits	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	- €	- €	- €
Total des dépenses de gestion courante		- €	- €	- €
66	Charges financières	- €	- €	- €
67	Charges exceptionnelles	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	- €	- €	- €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		- €	- €	- €
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	331 604,00 €	- €	331 604,00 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €	- €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		331 604,00 €	- €	331 604,00 €
TOTAL		331 604,00 €	- €	331 604,00 €

II/ Section d'investissement

Ce budget est soumis à la récupération de la TVA acquittée, c'est à cette fin que le budget annexe a été mis en place en 2013.

La section d'investissement retrace les travaux réalisés pour le génie civil dont le SDE76 détient la propriété.

Ce budget connaît un décalage entre les dépenses et les recettes. Celui-ci s'explique par la durée des travaux qui conditionne la réalisation des recettes.

1/ Les recettes

Les recettes de la section d'investissement se répartissent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Total
010	Stocks	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	1 282 911,33 €	3 198 432,27 €	4 481 343,60 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	- €	- €	- €
204	Subventions d'équipement versées	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €
23	Immobilisation en cours	5 035,49 €	- €	5 035,49 €
Total des recettes d'équipement		1 287 946,82 €	3 198 432,27 €	4 486 379,09 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	- €	- €	- €
1068	Dotations, fonds divers et réserves	168 768,55 €	- €	168 768,55 €
18	Compte de liaison : affectation	- €	- €	- €
26	Participations et créances rattachées à des participations	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
024	Produits de cessions	- €	- €	- €
Total des recettes financières		168 768,55 €	- €	168 768,55 €
45..	Total des opérations pour compte de tiers	- €	- €	- €
Total des recettes réelles d'investissent		1 456 715,37 €	3 198 432,27 €	4 655 147,64 €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	- €
040	Opérations d'ordre entre sections	331 604,00 €		
041	Opérations patrimoniales	7 203,15 €		
Total des recettes d'ordre d'investissement		338 807,15 €	- €	338 807,15 €
TOTAL		1 795 522,52 €	3 198 432,27 €	4 993 954,79 €

2/ Les dépenses

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Mandat émis	Reste à réaliser au 31/12	Total
010	Stocks	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	59 904,23 €		59 904,23 €
204	Subvention d'équipement versées			- €
21	Immobilisations corporelles			- €
22	Immobilisations reçues en affectation			- €
23	Immobilisations en cours	1 928 138,59 €	1 244 137,27 €	3 172 275,86 €
Total des dépenses d'équipement		1 988 042,82 €	1 244 137,27 €	3 232 180,09 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectation	- €	- €	- €
26	Participations et créances rattachées à des participations	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
020	Dépenses imprévues (investissement)	- €	- €	- €
Total des dépenses financières		- €	- €	- €
45..	Total des opérations pour compte de tiers	- €	- €	- €
Total des dépenses réelles d'investissement		1 988 042,82 €	1 244 137,27 €	3 232 180,09 €
040	Opérations d'ordre entre sections	264 126,00 €	- €	264 126,00 €
041	Opérations patrimoniales	7 203,15 €	- €	7 203,15 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		271 329,15 €	- €	271 329,15 €
TOTAL		2 259 371,97 €	1 244 137,27 €	3 503 509,24 €

Pour information, D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2021	330 451,72 €
---	---------------------



Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime
 240 rue Augustin Fresnel – CS 20931
 76237 ISNEAUVILLE cedex
 Tél. 02.32.08.04.04 - Fax 02.32.08.05.00
 Siège : Hôtel du Département
 courrier@sde76.fr

 Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-08

Séance du 21 mars 2023

Objet : BUDGET - affectation du résultat de fonctionnement 2022 – budget annexe génie civil de télécommunications

membres en exercice :	83
membres présents :	51
pouvoirs :	7
membres votants :	58
votes pour :	58
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

L'an deux-mille-vingt-trois, le 21 mars à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 14 mars 2023, se sont réunis dans la salle Marcel Bertaux de Sainte-Austreberthe sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	X
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	X
3		T	Christian	GRANCHER	
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	X
6		T	Jean-Michel	LAIR	
7		T	Yannick	PRIGENT	X
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex
	S	Cyriaque	LETHUILLIER		
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	
15		T	Antonio	QUESADA	X
16		T	André	BASILLE	X
17		T	Claude	BAUDRY	X
	S	Michel	LEMESLE		

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	X
20		T	Philippe	CORDIER	X
21		T	Gilles	LARCHER	
22		T	Thierry	LECARPENTIER	X
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	X
27		T	Gilles	DUVAL	
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	X
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	X
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex
33		T	Eric	SCARANO	
34		T	Guillaume	PERUISSET	
35		T	Franck	FOIRET	Ex
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	X
38		T	Joël	DESCHAMPS	X
39		T	Daniel	LEGROS	X
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	X
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Daniel	GRESSENT	X
44		T	Jean-Pierre	CHAUVET	X
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	X
48		T	Léon	BACHELOT	X
49		T	François	CAPET	
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	Ex
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex
54		T	Chantal	COTTEREAU	Ex
55		T	Gérard	LEPEUPLE	
56		T	Patrice	AUVRAY	X
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	X
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X
60		T	Frédéric	CANTO	
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	René	GUEUDIN	Ex
	S	Annie	PIMONT		

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	X
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	X
70		T	Jean-Claude	BECQUET	X
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
		S	Jean-François	PETIT	
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	X
75		T	Georges	FLEURBAEY	Ex
76		T	Jérôme	GRISEL	X
77		T	Karine	LEMOINE	Ex
78	16	T	Philippe	LACASSE	X
79		T	Christian	POISSANT	Ex
80		T	Paul	LESELLIER	
81		T	Eric	HERBET	
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	X
		S	Denis	GUTIERREZ	X

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), Ex. : excusé(e),

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Jacques DELLERIE	1	Hervé LEPILÉUR	1
2	Hubert MAILLET	4	Marcel VAUTIER	4
3	Didier GASTON	5	Laurent VASSET	5
4	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
5	René GUEUDIN	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
6	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13
7	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16

Secrétaire de séance :

Pierre SORIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-08**Objet : BUDGET - affectation du résultat de fonctionnement 2022 – budget annexe génie civil de télécommunications**

Hervé LEPILEUR, vice-président, précise que le résultat du compte administratif 2022 se traduit de la manière suivante :

en section de fonctionnement :

	Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	331 604.00 €	391 351.54 €
Report 002	-	250 674.06 €
Total	<u>331 604.00 €</u>	<u>642 025.60 €</u>
par un excédent de :		310 421.60 €

en section d'investissement :

	Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	2 259 371.97 €	1 795 522.52 €
Report 001	330 451.72 €	0 €
Total	<u>2 589 823.69 €</u>	<u>1 795 522.52 €</u>
par un déficit de :	794 301.17 €	

et pour les restes à réaliser :

	Dépenses	Recettes
Exercice	1 244 137.27 €	3 198 432.27 €
par un excédent de :		1 954 295.00 €

DÉCISION :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical décide :

- excédent de fonctionnement de la gestion 2022 à affecter en 2023 (ligne 002)	310 421.60 €
- solde d'investissement 2022 D001, besoin de financement	- 794 301.17 €
- solde des Restes A Réaliser d'investissement besoin de financement des RAR	1 954 295.00 €
- besoin de financement total en investissement (solde 2022 + solde des RAR)	1 159 993.83 €
AFFECTATION	
• affectation au R1068 du besoin de finances ci-dessus, disponible	€
• report en fonctionnement au R002 du surplus non affecté au R1068	1 470 415.43 €
• report en investissement au D001 du solde d'exécution de la section d'investissement	- 794 301.17 €

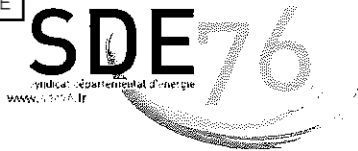
Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,



Cécile SINEAU - PATRY.



 Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-09

Séance du 21 mars 2023

Objet : BUDGET - adoption du budget primitif génie civil de télécommunications 2023

membres en exercice :	83
membres présents :	51
pouvoirs :	7
membres votants :	58
votes pour :	58
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

L'an deux-mille-vingt-trois, le 21 mars à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 14 mars 2023, se sont réunis dans la salle Marcel Bertaux de Sainte-Austreberthe sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	X
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	X
3		T	Christian	GRANCHER	
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	X
6		T	Jean-Michel	LAIR	
7		T	Yannick	PRIGENT	X
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex
	S	Cyriaque	LETHUILLIER		
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	
15		T	Antonio	QUESADA	X
16		T	André	BASILLE	X
17		T	Claude	BAUDRY	X
	S	Michel	LEMESLE		

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	X
20		T	Philippe	CORDIER	X
21		T	Gilles	LARCHER	
22		T	Thierry	LECARPENTIER	X
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	X
27		T	Gilles	DUVAL	
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	X
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	X
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex
33		T	Eric	SCARANO	
34		T	Guillaume	PERUISSET	
35		T	Franck	FOIRET	Ex
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	X
38		T	Joël	DESCHAMPS	X
39		T	Daniel	LEGROS	X
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	X
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Daniel	GRESSENT	X
44		T	Jean-Pierre	CHAUVET	X
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	X
48		T	Léon	BACHELOT	X
49		T	François	CAPET	
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	Ex
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex
54		T	Chantal	COTTEREAU	Ex
55		T	Gérard	LEPEUPLE	
56		T	Patrice	AUVRAY	X
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	X
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X
60		T	Frédéric	CANTO	
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	René	GUEUDIN	Ex
		S	Annie	PIMONT	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	X
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	X
70		T	Jean-Claude	BECQUET	X
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
	S	Jean-François	PETIT		
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	X
75		T	Georges	FLEURBAEY	Ex
76		T	Jérôme	GRISEL	X
77		T	Karine	LEMOINE	Ex
78	16	T	Philippe	LACAISSÉ	X
79		T	Christian	POISSANT	Ex
80		T	Paul	LESELLIER	
81		T	Eric	HERBET	
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	X
	S	Denis	GUTIERREZ	X	

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), Ex. : excusé(e),

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Jacques DELLERIE	1	Hervé LEPILEUR	1
2	Hubert MAILLET	4	Marcel VAUTIER	4
3	Didier GASTON	5	Laurent VASSET	5
4	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
5	René GUEUDIN	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
6	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13
7	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16

Secrétaire de séance :

Pierre SORIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-09

Objet : BUDGET - adoption du budget primitif génie civil de télécommunications 2023

VU :

- Le code général des collectivités territoriales et notamment les article L.5211-1 à L5211-4,
- L'instruction budgétaire et comptable M14,
- Le Rapport d'Orientation Budgétaire du 21/02/2023
- L'avis favorable du bureau syndical du 13/03/2023

CONSIDÉRANT QUE :

Hervé LEPILEUR, vice-président :

- Le projet de budget primitif 2023 a été étudié en commission finances,
- La reprise des résultats 2022 a été approuvée par le trésorier.

PROPOSITION :

Il est proposé au comité syndical d'approuver le budget primitif génie civil pour l'année 2023.

Ledit budget s'équilibre en recettes et en dépenses et s'élève :

- En section de fonctionnement recettes à la somme de : 1 782 471.43 €
- En section de fonctionnement dépenses à la somme de : 1 782 471.43 €
- En section d'investissement recettes à la somme de : 6 882 297.82 €
- En section d'investissement dépenses à la somme de : 6 882 297.82 €

Etabli dans le respect du rapport d'orientation budgétaire et sur le constat des comptes de l'exercice 2022, le budget 2023 est présenté au comité syndical.

Les soldes de l'exercice 2022 sont repris dès le budget primitif.

Le budget 2023 s'élève à 8 664 769.25 €, dont 1 782 471.43 € en section de fonctionnement et 6 882 297.82 € en section d'investissement.

DÉCISION :

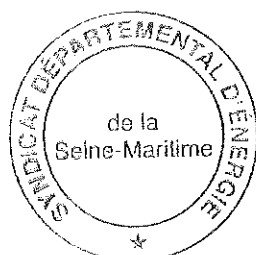
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical :

- **ADOpte** Le budget primitif génie civil 2023.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,



Cécile SINEAU-PATRY.



Budget annexe Génie civil télécommu- nications 2023

Note de présentation brève et synthétique

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le SDE76.

I/ Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à :

DÉPENSES	RECETTES
1 782 471.43 €	1 782 471.43 €

Le budget annexe est dédié aux travaux de génie civil de télécommunications sous convention avec l'opérateur Orange. Il permet de tracer la propriété des fourreaux au bénéfice du SDE76. L'objet même de ce budget implique que la section de fonctionnement ne comporte des prévisions que pour les comptes 75 et 042. Le compte 75 correspond à la location des fourreaux à Orange.

Les tableaux ci-dessous retracent les prévisions budgétaires 2023.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Charges rattachées	Propositions nouvelles
011	Charges à caractère général	- €	- €	- €
012	Charges de personnel et frais assimilés	- €	- €	- €
014	Atténuations de produits	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	- €	- €	- €
Total des dépenses de gestion courante		- €	- €	- €
66	Charges financières	- €	- €	- €
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €	- €	20 000,00 €
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	- €	- €	- €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 000,00 €	- €	20 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	281 196,06 €	- €	1 388 986,54 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	331 604,00 €	- €	373 484,89 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €	- €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		612 800,06 €	- €	1 762 471,43 €
TOTAL		614 800,06 €	- €	1 782 471,43 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles
013	Atténuations de charges	- €	- €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	- €	- €
73	Impôts et atxes	- €	- €
74	Dotations, subventions et participations	- €	- €
75	Autres produits de gestion courante	100 000,00 €	20 000,00 €
Total des recettes de gestion courante		100 000,00 €	20 000,00 €
76	Produits financiers	- €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	- €
Total des recettes réelles de fonctionnement		100 000,00 €	20 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	264 126,00 €	292 056,00 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		264 126,00 €	292 056,00 €
TOTAL		364 126,00 €	312 056,00 €

Pour information, R002 résultat reporté de 2022	1 470 415,43 €
--	-----------------------

II/ Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à :

DÉPENSES	RECETTES
6 882 297.82 €	6 882 297.82 €

Il convient de rappeler que ce budget est soumis à la récupération de la TVA acquittée. C'est la raison pour laquelle ces dépenses et recettes sont retracées dans un budget annexe.

La section d'investissement retrace les travaux réalisés pour le génie civil dont le SDE76 détient la propriété.

Un décalage historique entre le paiement des travaux et la demande de participation de nos adhérents explique la difficulté pour équilibrer ce budget après le report des exercices antérieurs.

1/ Les recettes

Les recettes de la section d'investissement se répartissent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Reste à réaliser 2021	Propositions nouvelles
010	Stocks	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	3 292 684,62 €	3 198 432,27 €	776 146,35 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	- €	- €	- €
204	Subventions d'équipement versées	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €
23	Immobilisation en cours	- €	- €	- €
Total des recettes d'équipement		3 292 684,62 €	3 198 432,27 €	776 146,35 €
1068	Dotations, fonds divers et réserves	168 768,55 €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectation	- €	- €	- €
26	Participations et créances rattachées à des participations	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
024	Produits de cessions	- €	- €	- €
Total des recettes financières		168 768,55 €	- €	- €
45..	Total des opérations pour compte de tiers	- €	- €	- €
Total des recettes réelles d'investissent		3 461 453,17 €	3 198 432,27 €	776 146,35 €
021	Virement de la section de fonctionnement	281 196,06 €	- €	1 388 986,54 €
040	Opérations d'ordre entre sections	331 604,00 €	- €	393 225,89 €
041	Opérations patrimoniales	86 000,00 €	- €	1 125 506,77 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		698 800,06 €	- €	2 907 719,20 €
TOTAL		4 160 253,23 €	3 198 432,27 €	3 683 865,55 €

2/ Les dépenses

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Reste à réaliser 2021	Propositions nouvelles
010	Stocks	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	60 000,00 €	- €	1 000 000,00 €
204	Subvention d'équipement versées	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	3 419 675,51 €	1 244 137,27 €	2 406 555,61 €
Total des dépenses d'équipement		3 479 675,51 €	1 244 137,27 €	3 406 555,61 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectation	- €	- €	- €
26	Participations et créances rattachées à des participations	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
020	Dépenses imprévues (investissement)	- €	- €	- €
Total des dépenses financières		- €	- €	- €
45..	Total des opérations pour compte de tiers	- €	- €	- €
Total des dépenses réelles d'investissement		3 479 675,51 €	1 244 137,27 €	3 406 555,61 €
040	Opérations d'ordre entre sections	264 126,00 €	- €	311 797,00 €
041	Opérations patrimoniales	86 000,00 €	- €	1 125 506,77 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		350 126,00 €	- €	1 437 303,77 €
TOTAL		3 829 801,51 €	1 244 137,27 €	4 843 859,38 €

Pour information, D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2022	794 301,17 €
---	---------------------



 Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-10

Séance du 21 mars 2023

**Objet : BUDGET - approbation du compte administratif du budget annexe
 entretien éclairage public 2022**

membres en exercice :	83
membres présents :	51
pouvoirs :	7
membres votants :	57
votes pour :	57
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

L'an deux-mille-vingt-trois, le 21 mars à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 14 mars 2023, se sont réunis dans la salle Marcel Bertaux de Sainte-Austreberthe sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	X
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	X
3		T	Christian	GRANCHER	
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	X
6		T	Jean-Michel	LAIR	
7		T	Yannick	PRIGENT	X
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex
	S	Cyriaque	LETHUILLIER		
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	
15		T	Antonio	QUESADA	X
16		T	André	BASILLE	X
17		T	Claude	BAUDRY	X
	S	Michel	LEMESLE		

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	X
20		T	Philippe	CORDIER	X
21		T	Gilles	LARCHER	
22		T	Thierry	LECARPENTIER	X
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	X
27		T	Gilles	DUVAL	
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	X
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	X
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex
33		T	Eric	SCARANO	
34		T	Guillaume	PERUISSET	
35		T	Franck	FOIRET	Ex
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	X
38		T	Joël	DESCHAMPS	X
39		T	Daniel	LEGROS	X
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	X
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Daniel	GRESSENT	X
44		T	Jean-Pierre	CHAUVET	X
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	X
48		T	Léon	BACHELOT	X
49		T	François	CAPET	
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	Ex
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex
54		T	Chantal	COTTEREAU	Ex
55		T	Gérard	LEPEUPLE	
56		T	Patrice	AUVRAY	X
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	X
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X
60		T	Frédéric	CANTO	
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	René	GUEUDIN	Ex
		S	Annie	PIMONT	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	X
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	X
70		T	Jean-Claude	BECQUET	X
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
		S	Jean-François	PETIT	
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	X
75		T	Georges	FLEURBAEY	Ex
76		T	Jérôme	GRISEL	X
77		T	Karine	LEMOINE	Ex
78	16	T	Philippe	LACAISSÉ	X
79		T	Christian	POISSANT	Ex
80		T	Paul	LESELLIER	
81		T	Eric	HERBET	
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	X
		S	Denis	GUTIERREZ	X

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), Ex. : excusé(e),

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Jacques DELLERIE	1	Hervé LEPILEUR	1
2	Hubert MAILLET	4	Marcel VAUTIER	4
3	Didier GASTON	5	Laurent VASSET	5
4	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
5	René GUEUDIN	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
6	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13
7	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16

Secrétaire de séance :

Pierre SORIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-10

**Objet : BUDGET - approbation du compte administratif du budget annexe
entretien éclairage public 2022**

VU :

- le code des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT QUE :

- le compte administratif 2022 est le reflet de la réalisation du budget de l'exercice 2022 et des décisions modificatives qui s'y rattachent,
- l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 pour le budget annexe entretien éclairage public est strictement conforme au compte de gestion établi par le comptable.

PROPOSITION :

Il est proposé d'approuver le compte administratif tel que présenté par le doyen d'âge, Gérard LESUEUR, sans que la Présidente prenne part au débat et au vote.

DÉCISION :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical :

- **ADOpte** le compte administratif du budget annexe entretien éclairage public année 2022.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,



Cécile SINEAU-PATRY.



Compte Administratif 2022

Budget annexe maintenance éclairage public

Note de présentation brève et synthétique

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le SDE76.

Section de fonctionnement

Ce budget annexe concerne la maintenance de l'éclairage public qui est une mission de service public optionnelle au SDE76. Ainsi, le recours à ce service est conditionné par le choix de nos adhérents pour la gestion de leur patrimoine d'éclairage public. De par la nature même de l'activité concernée par la maintenance de l'éclairage public, le budget ne comporte qu'une section de fonctionnement, car l'exécution de ce service n'induit pas de dépenses ou de recettes d'investissement.

La gestion comptable est toujours délicate et le décalage entre les dépenses et les recettes nécessite une gestion extrêmement rigoureuse.

Ce service est le seul pour lequel le SDE76 demande une participation afin de contribuer aux dépenses de fonctionnement.

Adhésion en cours		Tarifs maintenus
Nouvelle adhésion et renouvellement	Adhérent < 10 000 hab	1,5 €foyer et armoire entretenus et par an. 1,5 €élément de signalisation lumineuse.
	Adhérent ≥ 10 000 hab	0,75 €foyer et armoire entretenus et par an

Les tableaux ci-dessous retracent l'exécution budgétaire de l'année 2022.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Titres émis	Produits rattachées	Total
013	Atténuations de charges	- €	- €	- €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 723 535,55 €	- €	1 723 535,55 €
73	Impôts et atxes	- €	- €	- €
74	Dotations, subventions et participations	- €	- €	- €
75	Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €
Total des recettes de gestion courante		1 723 535,55 €	- €	1 723 535,55 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	- €	- €
Total des recettes réelles de fonctionnement		- €	- €	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	- €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €	- €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		- €	- €	- €
TOTAL		1 723 535,55 €	- €	1 723 535,55 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Mandat émis	Charges rattachées	Total
011	Charges à caractère général	839 505,02 €	- €	839 505,02 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	- €	- €	- €
014	Atténuations de produits	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	- €	- €	- €
Total des dépenses de gestion courante		839 505,02 €	- €	839 505,02 €
66	Charges financières	- €	- €	- €
67	Charges exceptionnelles	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	- €	- €	- €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		839 505,02 €	- €	839 505,02 €
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	- €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €	- €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		- €	- €	- €
TOTAL		839 505,02 €	- €	839 505,02 €

Pour information, D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2021	786 873,59 €
---	---------------------



 Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-11

Séance du 21 mars 2023

Objet : BUDGET - affectation du résultat de fonctionnement 2022 – budget annexe entretien éclairage public

membres en exercice :	83
membres présents :	51
pouvoirs :	7
membres votants :	58
votes pour :	58
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

L'an deux-mille-vingt-trois, le 21 mars à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 14 mars 2023, se sont réunis dans la salle Marcel Bertaux de Sainte-Austreberthe sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	X
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	X
3		T	Christian	GRANCHER	
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	X
6		T	Jean-Michel	LAIR	
7		T	Yannick	PRIGENT	X
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex
	S	Cyriaque	LETHUILLIER		
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	
15		T	Antonio	QUESADA	X
16		T	André	BASILLE	X
17		T	Claude	BAUDRY	X
	S	Michel	LEMESLE		

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	X
20		T	Philippe	CORDIER	X
21		T	Gilles	LARCHER	
22		T	Thierry	LECARPENTIER	X
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	X
27		T	Gilles	DUVAL	
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	X
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	X
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex
33		T	Eric	SCARANO	
34		T	Guillaume	PERUISSET	
35		T	Franck	FOIRET	Ex
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	X
38		T	Joël	DESCHAMPS	X
39		T	Daniel	LEGROS	X
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	X
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Daniel	GRESSENT	X
44		T	Jean-Pierre	CHAUVET	X
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	X
48		T	Léon	BACHELOT	X
49		T	François	CAPET	
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	Ex
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex
54		T	Chantal	COTTEREAU	Ex
55		T	Gérard	LEPEUPLE	
56		T	Patrice	AUVRAY	X
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	X
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X
60		T	Frédéric	CANTO	
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	René	GUEUDIN	Ex
		S	Annie	PIMONT	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	X
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	X
70		T	Jean-Claude	BECQUET	X
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
		S	Jean-François	PETIT	
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	X
75		T	Georges	FLEURBAEY	Ex
76		T	Jérôme	GRISEL	X
77		T	Karine	LEMOINE	Ex
78	16	T	Philippe	LACASSE	X
79		T	Christian	POISSANT	Ex
80		T	Paul	LESELLIER	
81		T	Eric	HERBET	
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	X
		S	Denis	GUTIERREZ	X

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), Ex. : excusé(e),

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Jacques DELLERIE	1	Hervé LEPILEUR	1
2	Hubert MAILLET	4	Marcel VAUTIER	4
3	Didier GASTON	5	Laurent VASSET	5
4	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
5	René GUEUDIN	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
6	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13
7	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16

Secrétaire de séance :

Pierre SORIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-11**Objet : BUDGET - affectation du résultat de fonctionnement 2022 – budget annexe entretien éclairage public**

Hervé LEPILEUR, vice-président, précise que le résultat du compte administratif 2022 se traduit de la manière suivante :

en section de fonctionnement :

	Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	839 505.02 €	1 723 535.55 €
Report 002	786 873.59 €	€
Total	<u>1 626 378.61 €</u>	<u>1 723 535.55 €</u>
par un excédent de :		97 156.94 €

en section d'investissement :

	Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	0 €	0 €
Report 001	0 €	0 €
Total	<u>0 €</u>	<u>0 €</u>
par un déficit de :	0 €	

et pour les restes à réaliser :

	Dépenses	Recettes
Exercice	€	0 €
par un déficit de :		€

DÉCISION :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical décide :

- Excédent de fonctionnement de la gestion 2022 à affecter en 2023 (ligne 002)	97 156.94 €
- solde d'investissement 2022 D001, besoin de financement	0 €
- solde des Restes A Réaliser d'investissement besoin de financement des RAR	0 €
- besoin de financement total en investissement (solde 2022 + solde des RAR)	0 €
AFFECTATION	
• affectation au R1068 du besoin de finances ci-dessus	0 €
• report en fonctionnement au D002 de l'excédent	97 156.94 €
• report en investissement au D001 du solde d'exécution de la section d'investissement	0 €

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,

Cécile SINEAU - PATRY.



Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime
 240 rue Augustin Fresnel – CS 20931
 76237 ISNEAUVILLE cedex
 Tél. 02.32.08.04.04 - Fax 02.32.08.05.00
 Siège : Hôtel du Département
 courrier@sde76.fr

 Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-12

 Séance du 21 mars 2023

Objet : BUDGET - adoption du budget primitif entretien éclairage public 2023

membres en exercice :	83
membres présents :	51
pouvoirs :	7
membres votants :	58
votes pour :	58
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

L'an deux-mille-vingt-trois, le 21 mars à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 14 mars 2023, se sont réunis dans la salle Marcel Bertaux de Sainte-Austreberthe sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	X
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	X
3		T	Christian	GRANCHER	
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	X
6		T	Jean-Michel	LAIR	
7		T	Yannick	PRIGENT	X
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex
	S	Cyriaque	LETHUILLIER		
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	
15		T	Antonio	QUESADA	X
16		T	André	BASILLE	X
17		T	Claude	BAUDRY	X
	S	Michel	LEMESLE		

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	X
20		T	Philippe	CORDIER	X
21		T	Gilles	LARCHER	
22		T	Thierry	LECARPENTIER	X
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	X
27		T	Gilles	DUVAL	
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	X
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	X
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex
33		T	Eric	SCARANO	
34		T	Guillaume	PERUISSET	
35		T	Franck	FOIRET	Ex
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	X
38		T	Joël	DESCHAMPS	X
39		T	Daniel	LEGROS	X
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	X
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Daniel	GRESSENT	X
44		T	Jean-Pierre	CHAUVET	X
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	X
48		T	Léon	BACHELOT	X
49		T	François	CAPET	
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	Ex
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex
54		T	Chantal	COTTEREAU	Ex
55		T	Gérard	LEPEUPLE	
56		T	Patrice	AUVRAY	X
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	X
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X
60		T	Frédéric	CANTO	
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	René	GUEUDIN	Ex
		S	Annie	PIMONT	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	X
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	X
70		T	Jean-Claude	BECQUET	X
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
		S	Jean-François	PETIT	
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	X
75		T	Georges	FLEURBAEY	Ex
76		T	Jérôme	GRISEL	X
77		T	Karine	LEMOINE	Ex
78	16	T	Philippe	LACAISSÉ	X
79		T	Christian	POISSANT	Ex
80		T	Paul	LESELLIER	
81		T	Eric	HERBET	
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	X
		S	Denis	GUTIERREZ	X

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), Ex. : excusé(e),

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Jacques DELLERIE	1	Hervé LEPILEUR	1
2	Hubert MAILLET	4	Marcel VAUTIER	4
3	Didier GASTON	5	Laurent VASSET	5
4	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
5	René GUEUDIN	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
6	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13
7	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16

Secrétaire de séance :

Pierre SORIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-12

Objet : BUDGET - adoption du budget primitif entretien éclairage public 2023

VU :

- Le code général des collectivités territoriales et notamment les article L.5211-1 à L5211-4,
- L'instruction budgétaire et comptable M14,
- Le Rapport d'Orientation Budgétaire du 21 février 2023,
- L'avis favorable du bureau syndical du 13 mars 2023.

CONSIDERANT QUE :

Hervé LEPILEUR, vice-président :

- Le projet de budget primitif 2023 a été étudié en commission finances,
- La reprise des résultats 2022 a été approuvée par le trésorier.

PROPOSITION :

Il est proposé au comité syndical d'approuver le budget primitif entretien éclairage public pour l'année 2023.

Ledit budget s'équilibre en recettes et en dépenses et s'élève :

- En section de fonctionnent recettes à la somme de : 1 989 348.68 €
- En section de fonctionnent dépenses à la somme de : 1 989 348.68 €

Etabli dans le respect du rapport d'orientation budgétaire et sur le constat des comptes de l'exercice 2022, le budget 2023 est présenté au comité syndical.

Les soldes de l'exercice 2022 sont repris dès le budget primitif.

Le budget 2023 s'élève à 1 989 348.68 €.

DÉCISION :

Après avoir entendu l'exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical :

- **ADOpte** le budget primitif entretien éclairage public 2022.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,

Cécile SINEAU-PATRY.



Budget annexe maintenance éclairage public 2023

Note de présentation brève et synthétique

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le SDE76.

Section de fonctionnement

La maintenance de l'éclairage public est une mission de service public optionnelle au SDE76. Le choix de recourir au service proposé par notre collectivité relève du libre choix des adhérents.

Ce budget est constitué uniquement d'une section de fonctionnement. Elle retrace l'ensemble de l'activité du service de maintenance en éclairage public proposé à nos adhérents.

La section de fonctionnement s'équilibre à :

DÉPENSES	RECETTES
1 989 348.68 €	1 989 348.68 €

Les recettes de fonctionnement retracent les participations des adhésions au service.

En plus de la facturation issue des prestations réalisées dans le cadre de la maintenance préventive et curative de son éclairage public, il est demandé une participation à chaque adhérent. Celle-ci est répartie comme suit et permet de contribuer au dépenses de fonctionnement de ce service optionnel :

Adhésion en cours		Tarifs maintenus
Nouvelle adhésion et renouvellement	Adhérent < 10 000 hab	1,5 €foyer et armoire entretenus et par an. 1,5 €élément de signalisation lumineuse.
	Adhérent ≥ 10 000 hab	0,75 €foyer et armoire entretenus et par an

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles
013	Atténuations de charges	- €	- €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 646 264,44 €	1 850 212,24 €
73	Impôts et atxes	- €	- €
74	Dotations, subventions et participations	- €	- €
75	Autres produits de gestion courante	- €	- €
Total des recettes de gestion courante		3 646 264,44 €	1 850 212,24 €
76	Produits financiers	- €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	- €
78	Reprises provisions semi-budgétaires	- €	41 979,50 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		- €	41 979,50 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		- €	- €
TOTAL		3 646 264,44 €	1 892 191,74 €

Pour information, D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2021	97 156,94 €
---	--------------------

Les dépenses de fonctionnement représentent l'ensemble des coûts de maintenance réalisés.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles
011	Charges à caractère général	2 859 390,85 €	1 927 369,18 €
012	Charges de personnel et frais assimilés		
014	Atténuations de produits		
65	Autres charges de gestion courante		
Total des dépenses de gestion courante		2 859 390,85 €	1 927 369,18 €
66	Charges financières	- €	- €
67	Charges exceptionnelles	- €	20 000,00 €
68	Dotations provisions semi-budgétaires	- €	41 979,50 €
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	- €	- €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 859 390,85 €	1 989 348,68 €
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		- €	- €
TOTAL		2 859 390,85 €	1 989 348,68 €



 Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-13

Séance du 21 mars 2023

Objet : BUDGET - approbation du compte administratif du budget annexe SDE76 solaire 2022

membres en exercice :	83
membres présents :	51
pouvoirs :	7
membres votants :	57
votes pour :	57
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

L'an deux-mille-vingt-trois, le 21 mars à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 14 mars 2023, se sont réunis dans la salle Marcel Bertaux de Sainte-Austreberthe sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	X
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	X
3		T	Christian	GRANCHER	
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	X
6		T	Jean-Michel	LAIR	
7		T	Yannick	PRIGENT	X
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex
	S	Cyriaque	LETHUILLIER		
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	
15		T	Antonio	QUESADA	X
16		T	André	BASILLE	X
17		T	Claude	BAUDRY	X
	S	Michel	LEMESLE		

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	X
20		T	Philippe	CORDIER	X
21		T	Gilles	LARCHER	
22		T	Thierry	LECARPENTIER	X
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	X
27		T	Gilles	DUVAL	
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	X
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	X
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex
33		T	Eric	SCARANO	
34		T	Guillaume	PERUISSET	
35		T	Franck	FOIRET	Ex
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	X
38		T	Joël	DESCHAMPS	X
39		T	Daniel	LEGROS	X
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	X
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Daniel	GRESSENT	X
44		T	Jean-Pierre	CHAUVET	X
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	X
48		T	Léon	BACHELOT	X
49		T	François	CAPET	
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	Ex
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex
54		T	Chantal	COTTEREAU	Ex
55		T	Gérard	LEPEUPLE	
56		T	Patrice	AUVRAY	X
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	X
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X
60		T	Frédéric	CANTO	
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	René	GUEUDIN	Ex
		S	Annie	PIMONT	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	X
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	X
70		T	Jean-Claude	BECQUET	X
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
		S	Jean-François	PETIT	
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	X
75		T	Georges	FLEURBAEY	Ex
76		T	Jérôme	GRISEL	X
77		T	Karine	LEMOINE	Ex
78	16	T	Philippe	LACAISSÉ	X
79		T	Christian	POISSANT	Ex
80		T	Paul	LESELLIER	
81		T	Eric	HERBET	
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	X
		S	Denis	GUTIERREZ	X

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), Ex. : excusé(e),

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Jacques DELLERIE	1	Hervé LEPILÉUR	1
2	Hubert MAILLET	4	Marcel VAUTIER	4
3	Didier GASTON	5	Laurent VASSET	5
4	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
5	René GUEUDIN	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
6	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13
7	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16

Secrétaire de séance :

Pierre SORIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-13

Objet : BUDGET - approbation du compte administratif du budget annexe SDE76 solaire 2022

VU :

- le code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT QUE :

- le compte administratif 2022 est le reflet de la réalisation du budget de l'exercice 2021 et des décisions modificatives qui s'y rattachent,
- l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 pour le budget annexe SDE76 Solaire est strictement conforme au compte de gestion établi par le comptable.

PROPOSITION :

Il est proposé d'approuver le compte administratif tel que présenté par le doyen d'âge, Gérard LESUEUR, sans que la Présidente prenne part au débat et au vote.

DÉCISION :

Après avoir entendu l'exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical :

- **ADOPTE** le compte administratif du budget annexe SDE76 Solaire année 2022.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,

Cécile SINEAU-PATRY.

Compte Administratif 2022 Budget annexe SDE76 Solaire



Note de présentation brève et synthétique

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le SDE76 Solaire.

I/ Section d'exploitation

La section d'exploitation regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de ce service.

Ce service public industriel et commercial a été créé en 2019.

Les tableaux ci-dessous retracent l'exécution comptable du budget 2022.

RECETTES D'EXPLOITATION

Chapitre	Libellé	Titres émis	Produits rattachés	Total
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de service	23 606,83 €	- €	23 606,83 €
Total des recettes de gestion des services		23 606,83 €	- €	23 606,83 €
77	Produits exceptionnels		- €	- €
Total des recettes réelles d'exploitation		23 606,83 €	- €	23 606,83 €
TOTAL		23 606,83 €	- €	23 606,83 €

Pour information, R002 résultat reporté de 2021	3 324 515,62 €
--	-----------------------

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Libellé	Mandat émis	Charges rattachées	Total
011	Charges à caractère général	3 234,82 €	77,64 €	3 312,46 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	17 613,84 €		17 613,84 €
Total des dépenses de gestion des services		20 848,66 €	77,64 €	20 926,30 €
67	Charges exceptionnelles	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues	- €	- €	- €
Total des dépenses réelles d'exploitation		20 848,66 €	77,64 €	20 926,30 €
023	Virement de la section d'investissement	- €	- €	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	- €	- €	- €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €	- €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		- €	- €	- €
TOTAL		20 848,66 €	77,64 €	20 926,30 €

L'année 2022 est impactée par les recettes liées à la vente de la production d'électricité.

Les principales dépenses d'exploitation sont celles du personnel mis à disposition par le SDE76 et qui font l'objet d'un versement annuel.

II/ Section d'investissement

1/ Les recettes

Les recettes de la section d'investissement se répartissent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Total
13	Subvention d'investissement	24 942,27 €	- €	24 942,27 €
16	emprunts et dettes assimilées (hors 1665)	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €
23	Immoilisation en cours	- €	- €	- €
Total des recettes d'équipement		24 942,27 €	- €	24 942,27 €
106	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €
27	Autres opérations financières (TVA)	- €	- €	- €
Total des recettes financières		- €	- €	- €
Total des recettes réelles d'investissement		24 942,27 €	- €	24 942,27 €
021	Virement de la section d'exploitation	- €	- €	- €
040	Opérations d'ordre entre sections	- €	- €	- €
041	opérations patrimoniales	- €	- €	- €
Total des recettes d'ordre d'investissement		- €	- €	- €
TOTAL		24 942,27 €	- €	24 942,27 €

Pour information, R001 Déficit d'investissement reporté de 2021	121 656,97 €
--	---------------------

2/ Les dépenses

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Mandat émis	Reste à réaliser au 31/12	Total
20	Immobilisations incorporelles	1 710,00 €	- €	1 710,00 €
23	Immobilisations en cours	48 301,31 €	- €	48 301,31 €
Total des opérations d'équipement		50 011,31 €	127 270,00 €	177 281,31 €
Total des dépenses d'équipement		50 011,31 €	127 270,00 €	227 292,62 €
020	Dépenses imprévues	- €	- €	- €
Total des dépenses financières		- €	- €	- €
Total des dépenses réelles d'investissement		50 011,31 €	127 270,00 €	227 292,62 €
041	Opérations patrimoniales	- €	- €	- €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		- €	- €	- €
TOTAL		50 011,31 €	127 270,00 €	227 292,62 €

L'exercice budgétaire 2022 a permis de solder comptablement la première programmation d'installation de production photovoltaïque sur le territoire du SDE76 solaire.



 Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-14

Séance du 21 mars 2023

Objet : BUDGET - affectation du résultat de la section d'exploitation 2022 – budget annexe SDE76 solaire

membres en exercice :	83
membres présents :	51
pouvoirs :	7
membres votants :	58
votes pour :	58
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

L'an deux-mille-vingt-trois, le 21 mars à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 14 mars 2023, se sont réunis dans la salle Marcel Bertaux de Sainte-Austreberthe sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	X
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	X
3		T	Christian	GRANCHER	
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	X
6		T	Jean-Michel	LAIR	
7		T	Yannick	PRIGENT	X
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex
	S	Cyriaque	LETHUILLIER		
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	
15		T	Antonio	QUESADA	X
16		T	André	BASILLE	X
17		T	Claude	BAUDRY	X
	S	Michel	LEMESLE		

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	X
20		T	Philippe	CORDIER	X
21		T	Gilles	LARCHER	
22		T	Thierry	LECARPENTIER	X
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	X
27		T	Gilles	DUVAL	
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	X
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	X
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex
33		T	Eric	SCARANO	
34		T	Guillaume	PERUISSET	
35		T	Franck	FOIRET	Ex
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	X
38		T	Joël	DESCHAMPS	X
39		T	Daniel	LEGROS	X
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	X
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Daniel	GRESSEDENT	X
44		T	Jean-Pierre	CHAUVET	X
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	X
48		T	Léon	BACHELOT	X
49		T	François	CAPET	
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	Ex
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex
54		T	Chantal	COTTEREAU	Ex
55		T	Gérard	LEPEUPLE	
56		T	Patrice	AUVRAY	X
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	X
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X
60		T	Frédéric	CANTO	
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	René	GUEUDIN	Ex
		S	Annie	PIMONT	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	X
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	X
70		T	Jean-Claude	BECQUET	X
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
		S	Jean-François	PETIT	
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	X
75		T	Georges	FLEURBAEY	Ex
76		T	Jérôme	GRISEL	X
77		T	Karine	LEMOINE	Ex
78	16	T	Philippe	LACASSE	X
79		T	Christian	POISSANT	Ex
80		T	Paul	LESELLIER	
81		T	Eric	HERBET	
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	X
		S	Denis	GUTIERREZ	X

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), Ex. : excusé(e),

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Jacques DELLERIE	1	Hervé LEPILEUR	1
2	Hubert MAILLET	4	Marcel VAUTIER	4
3	Didier GASTON	5	Laurent VASSET	5
4	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
5	René GUEUDIN	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
6	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13
7	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16

Secrétaire de séance :

Pierre SORIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-14**Objet : BUDGET - affectation du résultat de la section d'exploitation 2022 – budget annexe SDE76 solaire**

Hervé LEPILEUR, vice-président, précise que le résultat du compte administratif 2022 se traduit de la manière suivante :

en section d'exploitation :

	Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	20 926.30 €	23 606.83 €
Report 002	-	3 324 515.62 €
Total	20 926.30 €	3 348 122.45 €
par un excédent de :		3 327 196.15 €

en section d'investissement :

	Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	50 011.31 €	24 942.27 €
Report 001		121 656.97 €
Total	50 011.31 €	146 599.24 €
par un excédent de :		96 587.93 €

et pour les restes à réaliser :

	Dépenses	Recettes
Exercice	127 270.00 €	€
par un déficit de :		127 270.00 €

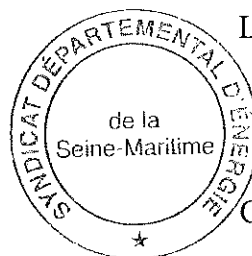
DÉCISION :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical décide :

- excédent de fonctionnement de la gestion 2022 à affecter en 2023 (ligne 002)	3 327 196.15 €
- solde d'investissement 2022 D001,	96 587.93 €
- solde des Restes A Réaliser d'investissement besoin de financement des RAR	- 127 270.00 €
- besoin de financement total en investissement (solde 2022 + solde des RAR)	- 30 682.07 €
AFFECTATION	
• affectation au R1068 du besoin de finances ci-dessus, disponible	30 682.07 €
• report en fonctionnement au R002 du surplus non affecté au R1068	3 296 514.08 €
• report en investissement au R001 du solde d'exécution de la section d'investissement	96 587.93 €

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,

Cécile SINEAU - PATRY

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-15

Séance du **21 mars 2023**

Objet : BUDGET - contractualisation d'un emprunt avec le Crédit Agricole

membres en exercice :	83
membres présents :	51
pouvoirs :	7
membres votants :	58
votes pour :	58
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257600445-20230321-2023_03_21-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le 21 mars à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 14 mars 2023, se sont réunis dans la salle Marcel Bertaux de Sainte-Austreberthe sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	X
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	X
3		T	Christian	GRANCHER	
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	X
6		T	Jean-Michel	LAIR	
7		T	Yannick	PRIGENT	X
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex
	S	Cyriaque	LETHUILLIER		
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	
15		T	Antonio	QUESADA	X
16		T	André	BASILLE	X
17		T	Claude	BAUDRY	X
		S	Michel	LEMESLE	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	X
20		T	Philippe	CORDIER	X
21		T	Gilles	LARCHER	
22		T	Thierry	LECARPENTIER	X
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	X
27		T	Gilles	DUVAL	
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	X
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	X
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex
33		T	Eric	SCARANO	
34		T	Guillaume	PERUISSET	
35		T	Franck	FOIRET	Ex
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	X
38		T	Joël	DESCHAMPS	X
39		T	Daniel	LEGROS	X
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	X
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Daniel	GRESSENT	X
44		T	Jean-Pierre	CHAUVET	X
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	X
48		T	Léon	BACHELOT	X
49		T	François	CAPET	
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	Ex
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex
54		T	Chantal	COTTEREAU	Ex
55		T	Gérard	LEPEUPLE	
56		T	Patrice	AUVRAY	X
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	X
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X
60		T	Frédéric	CANTO	
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	René	GUEUDIN	Ex
		S	Annie	PIMONT	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	X
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	X
70		T	Jean-Claude	BECQUET	X
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
		S	Jean-François	PETIT	
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	X
75		T	Georges	FLEURBAEY	Ex
76		T	Jérôme	GRISEL	X
77		T	Karine	LEMOINE	Ex
78	16	T	Philippe	LACAISSÉ	X
79		T	Christian	POISSANT	Ex
80		T	Paul	LESELLIER	
81		T	Eric	HERBET	
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	X
		S	Denis	GUTIERREZ	X

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), Ex. : excusé(e),

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Jacques DELLERIE	1	Hervé LEPILEUR	1
2	Hubert MAILLET	4	Marcel VAUTIER	4
3	Didier GASTON	5	Laurent VASSET	5
4	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
5	René GUEUDIN	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
6	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13
7	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16

Secrétaire de séance :

Pierre SORIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-15

Objet : BUDGET - contractualisation d'un emprunt avec le Crédit Agricole

VU :

- Le code général des collectivités territoriales,

PROPOSITION :

Il est proposé d'accepter un contrat de prêt avec le Crédit Agricole dans les conditions ci-dessous énumérées :

Financement « moyen / long terme » d'un montant de 242 760.13 € dont les modalités sont ci-dessous :

Montant de l'emprunt :	242 760.13 €
Taux actuel :	3.98%
Durée du crédit :	17 ans
Modalités de remboursement :	trimestriel
Type d'amortissement :	Capital constant
Frais de dossier :	200 €

Il est proposé de prendre l'engagement suivant :

- inscrire en priorité chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement du capital et des intérêts des emprunts ainsi contractés,
- donner toutes délégations utiles à Madame la Présidente du SDE76 pour la réalisation de ce concours, la signature du contrat à passer avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Normandie-Seine et l'acceptation de toutes les conditions qui y sont insérées.

PROPOSITION :

- de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Normandie Seine les financements nécessaires correspondant au plan de financement sus décrit.

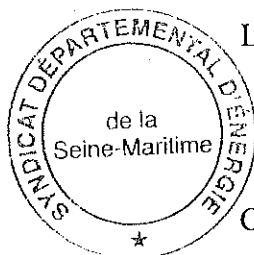
DÉCISION :

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le comité syndical :

- **ADOPTE** la proposition de financement du Crédit Agricole.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,

Cécile SINEAU-PATRY.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-16

Séance du **21 mars 2023**

Objet : BUDGET - contractualisation d'un emprunt avec le Crédit Agricole

membres en exercice :	83
membres présents :	51
pouvoirs :	7
membres votants :	58
votes pour :	58
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257600445-20230321-2023_03_21-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le 21 mars à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 14 mars 2023, se sont réunis dans la salle Marcel Bertaux de Sainte-Austreberthe sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	X
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	X
3		T	Christian	GRANCHER	
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	X
6		T	Jean-Michel	LAIR	
7		T	Yannick	PRIGENT	X
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex
	S	Cyriaque	LETHUILLIER		
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	
15		T	Antonio	QUESADA	X
16		T	André	BASILLE	X
17		T	Claude	BAUDRY	X
	S	Michel	LEMESLE		

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	X
20		T	Philippe	CORDIER	X
21		T	Gilles	LARCHER	
22		T	Thierry	LECARPENTIER	X
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	X
27		T	Gilles	DUVAL	
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	X
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	X
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex
33		T	Eric	SCARANO	
34		T	Guillaume	PERUISSET	
35		T	Franck	FOIRET	Ex
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	X
38		T	Joël	DESCHAMPS	X
39		T	Daniel	LEGROS	X
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	X
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Daniel	GRESSENT	X
44		T	Jean-Pierre	CHAUVET	X
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	X
48		T	Léon	BACHELOT	X
49		T	François	CAPET	
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	Ex
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex
54		T	Chantal	COTTEREAU	Ex
55		T	Gérard	LEPEUPLE	
56		T	Patrice	AUVRAY	X
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	X
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X
60		T	Frédéric	CANTO	
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	René	GUEUDIN	Ex
		S	Annie	PIMONT	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	X
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	X
70		T	Jean-Claude	BECQUET	X
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
		S	Jean-François	PETIT	
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	X
75		T	Georges	FLEURBAEY	Ex
76		T	Jérôme	GRISEL	X
77		T	Karine	LEMOINE	Ex
78	16	T	Philippe	LACAISSÉ	X
79		T	Christian	POISSANT	Ex
80		T	Paul	LESELLIER	
81		T	Eric	HERBET	
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	X
		S	Denis	GUTIERREZ	X

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), Ex. : excusé(e),

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Jacques DELLERIE	1	Hervé LEPILÉUR	1
2	Hubert MAILLET	4	Marcel VAUTIER	4
3	Didier GASTON	5	Laurent VASSET	5
4	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
5	René GUEUDIN	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
6	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13
7	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16

Secrétaire de séance :

Pierre SORIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-16

Objet : BUDGET - contractualisation d'un emprunt avec le Crédit Agricole

VU :

- Le code général des collectivités territoriales,

PROPOSITION :

Il est proposé d'accepter un contrat de prêt avec le crédit agricole dans les conditions ci-dessous énumérées :

Financement « moyen / long terme » d'un montant de 81 791.73 € dont les modalités sont ci-dessous :

Montant de l'emprunt :	81 791.73 €
Taux actuel :	4.04 %
Durée du crédit :	18 ans
Modalités de remboursement :	trimestriel
Type d'amortissement :	Capital constant
Frais de dossier :	100 €

Il est proposé de prendre l'engagement suivant :

- inscrire en priorité chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement du capital et des intérêts des emprunts ainsi contractés,
- donner toutes délégations utiles à Madame la Présidente du SDE76 pour la réalisation de ce concours, la signature du contrat à passer avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Normandie-Seine et l'acceptation de toutes les conditions qui y sont insérées.

PROPOSITION :

- de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Normandie Seine les financements nécessaires correspondant au plan de financement sus décrit

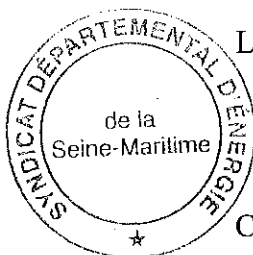
DÉCISION :

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le comité syndical :

- **ADOPTE** la proposition de financement du Crédit Agricole.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,

Cécile SINEAU-PATRY.



 Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-17

Séance du **21 mars 2023**

Objet : BUDGET – adoption du budget primitif SPIC SDE76 Solaire 2023

membres en exercice :	83
membres présents :	51
pouvoirs :	7
membres votants :	58
votes pour :	58
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

L'an deux-mille-vingt-trois, le 21 mars à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 14 mars 2023, se sont réunis dans la salle Marcel Bertaux de Sainte-Austreberthe sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	X
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	X
3		T	Christian	GRANCHER	
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	X
6		T	Jean-Michel	LAIR	
7		T	Yannick	PRIGENT	X
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex
		S	Cyriaque	LETHUILLIER	
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	
15		T	Antonio	QUESADA	X
16		T	André	BASILLE	X
17		T	Claude	BAUDRY	X
	S	Michel	LEMESLE		

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	X
20		T	Philippe	CORDIER	X
21		T	Gilles	LARCHER	
22		T	Thierry	LECARPENTIER	X
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	X
27		T	Gilles	DUVAL	
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	X
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	X
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex
33		T	Eric	SCARANO	
34		T	Guillaume	PERUISSET	
35		T	Franck	FOIRET	Ex
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	X
38		T	Joël	DESCHAMPS	X
39		T	Daniel	LEGROS	X
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	X
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Daniel	GRESSENT	X
44		T	Jean-Pierre	CHAUVET	X
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	X
48		T	Léon	BACHELOT	X
49		T	François	CAPET	
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	Ex
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex
54		T	Chantal	COTTEREAU	Ex
55		T	Gérard	LEPEUPLE	
56		T	Patrice	AUVRAY	X
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	X
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X
60		T	Frédéric	CANTO	
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	René	GUEUDIN	Ex
		S	Annie	PIMONT	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	X
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	X
70		T	Jean-Claude	BECQUET	X
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
	S	Jean-François	PETIT		
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	X
75		T	Georges	FLEURBAEY	Ex
76		T	Jérôme	GRISEL	X
77		T	Karine	LEMOINE	Ex
78	16	T	Philippe	LACASSE	X
79		T	Christian	POISSANT	Ex
80		T	Paul	LESELLIER	
81		T	Eric	HERBET	
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	X
	S	Denis	GUTIERREZ	X	

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), Ex. : excusé(e),

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Jacques DELLERIE	1	Hervé LEPILEUR	1
2	Hubert MAILLET	4	Marcel VAUTIER	4
3	Didier GASTON	5	Laurent VASSET	5
4	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
5	René GUEUDIN	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
6	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13
7	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16

Secrétaire de séance :

Pierre SORIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-17

Objet : BUDGET – adoption du budget primitif SPIC SDE76 Solaire 2023

VU :

- L'instruction budgétaire et comptable M4,
- Le Rapport d'Orientation Budgétaire du 21/03/2023
- L'avis favorable du conseil d'exploitation du 13/03/2023

CONSIDÉRANT QUE :

Hervé LEPILEUR, vice-président :

- Le projet de budget primitif 2023 a été étudié en conseil d'exploitation,
- La reprise des résultats 2022 a été approuvée par le trésorier.

PROPOSITION :

Il est proposé au comité syndical d'approuver le budget primitif génie civil pour l'année 2023.

Ledit budget s'équilibre en recettes et en dépenses et s'élève :

- En section d'exploitation recettes à la somme de : 3 337 642.67 €
- En section d'exploitation dépenses à la somme de : 3 337 642.67 €
- En section d'investissement recettes à la somme de : 1 737 862.51 €
- En section d'investissement dépenses à la somme de : 1 737 862.51 €

Etabli dans le respect du rapport d'orientation budgétaire et sur le constat des comptes de l'exercice 2022, le budget 2023 est présenté au comité syndical.

Les soldes de l'exercice 2022 sont repris dès le budget primitif.

Le budget 2023 s'élève à 5 075 505.18 €, dont 3 337 642.67 € en section d'exploitation et 1 737 862.51 € en section d'investissement.

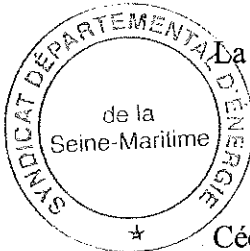
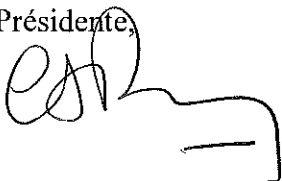
DÉCISION :

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le comité syndical :

- **ADOpte** le budget primitif SPIC SDE76 Solaire 2023.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

 La Présidente,

Cécile SINEAU-PATRY.



Budget annexe 2023 du S.P.I.C. SDE 76 Solaire

Note de présentation brève et synthétique

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le SDE76.

I/ Section de d'exploitation

La section d'exploitation retrace l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires pour le fonctionnement quotidien de l'activité.

La section d'exploitation s'équilibre à :

Dépenses	Recettes
3 337 642.67 €	3 337 642.67 €

Les recettes d'exploitation se répartissent comme il suit :

RECETTES D'EXPLOITATION

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de service	30 000,00 €	30 000,00 €
Total des recettes de gestion des services		30 000,00 €	30 000,00 €
77	Produits exceptionnels	10 010,00 €	5 010,00 €
Total des recettes réelles d'exploitation		10 010,00 €	5 010,00 €
042	opération d'ordre		6 118,59 €
TOTAL		40 010,00 €	41 128,59 €

Pour information, R002 résultat reporté de 2022	3 296 514,08 €
--	-----------------------

L'année 2023 prévoit la perception des recettes correspondant à la vente d'électricité des installations réceptionnées.

Cette recette sera toujours corrélée au nombre d'installations réalisées.

Les dépenses d'exploitation se répartissent comme il suit :

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles
011	Charges à caractère général	2 143 895,73 €	2 631 465,13 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	23 000,00 €	42 000,00 €
Total des dépenses de gestion des services		2 166 895,73 €	2 673 465,13 €
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €	2 160,00 €
022	Dépenses imprévues	7 500,00 €	5 000,00 €
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 176 395,73 €	2 680 625,13 €
023	Virement de la section d'investissement	1 028 662,79 €	509 760,76 €
042	opération d'ordre	159 467,10 €	147 256,78 €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 188 129,89 €	657 017,54 €
TOTAL		3 364 525,62 €	3 337 642,67 €

Les dépenses d'exploitation correspondent principalement aux frais de personnel imputées par le SDE76. Le virement à la section d'investissement s'élève à 509 760,76 €

II/ Section d'investissement

L'année 2023 prévoit la réalisation du programme 2020 sur 4 communes :

- SIERVILLE
- GONNEVILLE LA MALLET
- OCTEVILLE SUR MER
- LA VAUPALIERE

De plus, la programmation 2022 permettra en 2023 la réalisation de 7 projets sur notre territoire :

- CROISY SUR ANDELLE
- SAINT LEONARD
- CAUVILLE SUR MER
- BOSC GUERARD SAINT ADRIEN
- SANDOUVILLE
- EPOUVILLE
- HEURTEAUVILLE

La section d'investissement s'équilibre à :

Dépenses	Recettes
1 737 862.51€	1 737 862.51€

1/ Les recettes

Les recettes de la section d'investissement se répartissent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Reste à réaliser 2021	Propositions nouvelles
13	Subvention d'investissement	109 022,27 €		356 725,23 €
16	emprunts et dettes assimilées (hors 1665)	324 551,87 €		324 551,87 €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €
Total des recettes d'équipement		433 574,14 €	- €	681 277,10 €
106	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	30 682,07 €
27	Autres opérations financières (TVA)	- €	- €	- €
Total des recettes financières		- €	- €	30 682,07 €
45	Opération pour compte de tiers	- €	- €	12 000,00 €
Total des recettes réelles d'investissement		433 574,14 €	- €	723 959,17 €
021	Virement de la section d'exploitation	1 028 662,79 €	- €	509 760,76 €
040	Opérations d'ordre entre sections	159 467,10 €	- €	147 256,78 €
041	opérations patrimoniales	262 278,30 €	- €	260 297,87 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 450 408,19 €	- €	917 315,41 €
TOTAL		1 883 982,33 €	- €	1 641 274,58 €

Pour information, R001 Solde d'exécution positif reporté de 2022	96 587,93 €
---	--------------------

On peut relever que le virement de la section de fonctionnement représente 509 760.76€

Afin de parvenir à l'équilibre des projets sur 20 ans, il est prévu de recourir à l'emprunt. Ainsi, l'année 2023 réalise les emprunts nécessaires pour le programme 2019.

2/ Les dépenses

Les dépenses de la section d'investissement se répartissent comme suit :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Reste à réaliser 2022	Propositions nouvelles
20	Immobilisations incorporelles	73 045,00 €	- €	36 000,00 €
23	Immobilisations en cours	500 000,00 €	- €	40 000,00 €
	Total des opérations d'équipement	1 140 316,00 €	- €	1 249 776,05 €
	Total des dépenses d'équipement	1 713 361,00 €	- €	1 325 776,05 €
020	Dépenses imprévues	30 000,00 €	- €	10 000,00 €
	Total des dépenses financières	30 000,00 €	- €	10 000,00 €
45	opération pour compte de tiers			8 400,00 €
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 743 361,00 €	- €	1 344 176,05 €
040	opération ordre			6 118,59 €
041	Opérations patrimoniales	262 278,30 €	- €	260 297,87 €
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	262 278,30 €	- €	266 416,46 €
	TOTAL	2 005 639,30 €	- €	1 610 592,51 €



 Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-18

Séance du 21 mars 2023

Objet : projet de plan de formation 2023

membres en exercice :	83
membres présents :	51
pouvoirs :	7
membres votants :	58
votes pour :	58
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

L'an deux-mille-vingt-trois, le 21 mars à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 14 mars 2023, se sont réunis dans la salle Marcel Bertaux de Sainte-Austreberthe sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	X
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	X
3		T	Christian	GRANCHER	
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	X
6		T	Jean-Michel	LAIR	
7		T	Yannick	PRIGENT	X
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex
		S	Cyriaque	LETHUILLIER	
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	
15		T	Antonio	QUESADA	X
16		T	André	BASILLE	X
17		T	Claude	BAUDRY	X
		S	Michel	LEMESLE	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	X
20		T	Philippe	CORDIER	X
21		T	Gilles	LARCHER	
22		T	Thierry	LECARPENTIER	X
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	X
27		T	Gilles	DUVAL	
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	X
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	X
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex
33		T	Eric	SCARANO	
34		T	Guillaume	PERUISSET	
35		T	Franck	FOIRET	Ex
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	X
38		T	Joël	DESCHAMPS	X
39		T	Daniel	LEGROS	X
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	X
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Daniel	GRESSENT	X
44		T	Jean-Pierre	CHAUVET	X
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	X
48		T	Léon	BACHELOT	X
49		T	François	CAPET	
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	Ex
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex
54		T	Chantal	COTTEREAU	Ex
55		T	Gérard	LEPEUPLE	
56		T	Patrice	AUVRAY	X
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	X
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X
60		T	Frédéric	CANTO	
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	René	GUEUDIN	Ex
		S	Annie	PIMONT	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	X
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	X
70		T	Jean-Claude	BECQUET	X
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
		S	Jean-François	PETIT	
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	X
75		T	Georges	FLEURBAEY	Ex
76		T	Jérôme	GRISEL	X
77		T	Karine	LEMOINE	Ex
78	16	T	Philippe	LACAISSÉ	X
79		T	Christian	POISSANT	Ex
80		T	Paul	LESELLIER	
81		T	Eric	HERBET	
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	X
		S	Denis	GUTIERREZ	X

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), Ex. : excusé(e),

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Jacques DELLERIE	1	Hervé LEPILÉUR	1
2	Hubert MAILLET	4	Marcel VAUTIER	4
3	Didier GASTON	5	Laurent VASSET	5
4	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
5	René GUEUDIN	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
6	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13
7	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16

Secrétaire de séance :

Pierre SORIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-18

Objet : projet de plan de formation 2023

VU :

- la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant statut de la Fonction Publique Territoriale ;
- la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale ;

CONSIDÉRANT :

Marcel VAUTIER, vice-président :

- que le plan de formation pluriannuel du SDE76 est établi à partir :
 - de l'adaptation du SDE76 aux évolutions attendues par le service transition énergétique,
 - des besoins de formations recensés dans les comptes-rendus d'entretiens professionnels.
- que le recensement suivant des besoins et attentes est dressé :

priorité	type de formation	nombre d'agent(s) concerné(s)	jour(s) de formation	nombre de stage(s)
P1 hors DIF	formation statutaire obligatoire	1	5	1
	formation obligatoire liée à l'hygiène et à la sécurité	3	6	3
	formation de perfectionnement	17	75	20
	préparation au concours	3	30	3
P2 DIF	formation de perfectionnement	0	0	0
	préparation aux concours	0	0	0
	sous-total	24	116	26
P3 DIF	formation personnelle (VAE)	0	-	1

PROPOSITION :

Il est proposé à l'assemblée délibérante :

- d'approuver le plan de formation 2023 des agents du SDE76,
- d'autoriser la présidente à signer les conventions de formation à intervenir,

DÉCISION :

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical :

- **ADOPTE** la proposition de plan de formation 2023 du SDE76,
- **AUTORISE** l'inscription au budget 2023 de la somme de 19 000 € nécessaire à l'exécution de 130 jours de formation et au règlement de la cotisation au CNFPT,
- **AUTORISE** la présidente à signer les conventions de formation à intervenir y compris avec les organismes payants, dans la limite de l'inscription budgétaire 2023.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Cécile Sineau Patry".

Cécile SINEAU PATRY.

nom	libellé de session	date de la session	lieu de la session	coût	nbr jrs	cat	p2022	p2023
BELFLEUR	Formation d'intégration des agents de catégorie C	Du 05/04/2023 au 14/04/2023	CNFPT Rouen		5	P1	X	
	Les bases des finances publiques locales	Du 15/06/2023 au 16/06/2023	CNFPT Hauts-de-France		2	P1	X	
	Les opérations d'ordre budgétaire spécifiques	Du 02/10/2023 au 03/10/2023	A DEFINIR (ROUEN)		2	P1	X	
	La gestion financière du patrimoine foncier et immobilier	Du 22/06/2023 au 23/06/2023	CNFPT Hauts-de-France		2	P1	X	
	La comptabilité d'engagement	Du 22/05/2023 au 22/05/2023	CNFPT Hauts-de-France	STAGE COMPLET	1	P1	X	
	Le passage au référentiel simplifié M57	Du 17/04/2023 au 12/05/2023	Plateforme à distance		2	P1	X	
	Le passage à la nomenclature comptable M57	Du 16/05/2023 au 16/05/2023	CNFPT Rouen		1	P1	X	
BOUCHER	Le sauveteur ou la sauveteuse secouriste du travail (SST)	Du 13/06/2023 au 14/06/2023	Hôtel Ibis Dieppe (Val Druel)		2	P1	X	
BOUFFARD	Le passage au référentiel simplifié M57	Du 17/04/2023 au 12/05/2023	Plateforme à distance		2	P1	X	
	Le passage à la nomenclature comptable M57	Du 16/05/2023 au 16/05/2023	CNFPT Rouen		1	P1	X	
	Evaluation des risques et mise en œuvre du document unique	Du 07/09/2023 au 29/10/2023	CNFPT Hauts-de-France		2	P1	X	
BOULIER	Excel 2016-Niveau 2- Utilisateur avancé	Du 06/09/2023 au 02/11/2023	Plateforme à distance		4	P1	X	
	Word 2016-Niveau 2- Utilisateur avancé	Du 23/10/2023 au 30/11/2023	Plateforme à distance		4	P1	X	
BOUTIN	Maitrise en éclairage extérieur (public)	du 21 au 24/03/2023 ou du 14 au 17/11/23	PARIS AFE	2000€HT	4	P1	X	
COTRELLE	Perfectionnement Photoshop à programmer sur 2024 (naissance en 2023)				3	P1		X
CLERAUX	Le sauveteur ou la sauveteuse secouriste du travail (SST)	Du 13/06/2023 au 14/06/2023	Hôtel Ibis Dieppe (Val Druel)		2	P1	X	

nom	libellé de session	date de la session	lieu de la session	coût	nbr jrs	cat	p2022	p2023
DEBESQUE	habilitation élec C18510	mars-23	ATSI	1 jour 350 €HT	1	P1	X	
GALLIC	maitrise d'ouvrage	intra sde				P1	X	
	les fondamentaux des marchés publics travaux	intra sde				P1	X	
	La gestion administrative, financière et technique des marchés de travaux	Du 16/11/2023 au 17/11/2023	A DEFINIR (ROUEN)		2	P1	X	
HEROUARD	Le passage à la nomenclature comptable M57	Du 30/03/2023 au 06/04/2023	Plateforme à distance		4	P1	X	
	Le passage au référentiel simplifié M57	Du 17/04/2023 au 12/05/2023	Plateforme à distance		2	P1	X	
	CONFERENCE CFU	04/04/2023	DISTANCIEL		0.5	P1	X	
	PES marché (voir BL)			A DEFINIR		P1	X	
	La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dans les collectivités territoriales	Du 03/10/2023 au 04/10/2023	A DEFINIR (ROUEN)		2	P1	X	
JOLY	préparation concours 1ere classe				10	P1	X	
LANFRAY	Webinaire Excel : bases de données et tableaux croisés dynamiques	Du 29/11/2023 au 30/11/2023	Plateforme à distance		2	P1	X	
	Excel 2016-Niveau 2- Utilisateur avancé	Du 01/04/2023 au 01/09/2023	Plateforme à distance		4	P1	X	
LECOUTEY	maitrise d'ouvrage	INTRA SDE		A DEFINIR		P1	X	
	les fondamentaux des marchés publics travaux	19-20/06/2023	HEROUVILLE SAINT CLAIR		2	P1	X	
	La gestion administrative, financière et technique des marchés de travaux	Du 16/11/2023 au 17/11/2023	A DEFINIR (ROUEN)		2	P1	X	
LEFRANCOIS	Technologies nouvelles			A DEFINIR		P1	X	
	L'organisation et la gestion de son temps	le 4 et 5/12/2023	AMIENS		2	P1	X	
LEGRAND	G.E.D					P1	X	
	CONFERENCE CFU	04/04/2023	DISTANCIEL		0.5	P1	X	
	M57 & CFU			A DEFINIR		P1	X	

nom	libellé de session	date de la session	lieu de la session	coût	nbr jrs	cat	p2022	p2023
LEMARIE	Les marchés publics d'assurance	Du 26/05/2023 au 26/05/2023	CNFPT Hauts-de-France		1	P1	X	
	L'achat public d'énergie	Du 05/10/2023 au 06/10/2023	CNFPT Hauts-de-France		1	P1	X	
	L'évolution vers une fonction d'encadrement : les bases du management	Du 22/03/2023 au 23/03/2023	CNFPT Rouen	STAGE COMPLET	1	P1		X
	L'actualité juridique des marchés publics	Du 27/06/2023 au 27/06/2023	Plateforme à distance		1	P1	X	
	L'actualité juridique des marchés publics	Du 16/03/2023 au 16/03/2023	CNFPT Rouen		1	P1	X	
	Les prix dans les marchés publics	Du 06/12/2023 au 06/12/2023	CNFPT Hauts-de-France - Site d'Amiens		1	P1	X	
	La sous-traitance et la cotraitance dans les marchés publics	Du 05/10/2023 au 06/10/2023	A DEFINIR (ROUEN)		1	P1	X	
	L'exécution administrative et financière des marchés publics	Du 03/04/2023 au 04/04/2023	Association Jeanne d'Arc d'Evreux JAE	STAGE COMPLET	1	P1		X
	Le recensement des besoins et la programmation des achats	Du 29/06/2023 au 30/06/2023	CNFPT Hauts-de-France		1	P1	X	
LEMERY	L'éclairage public : maintenance, maîtrise de l'énergie et de la pollution lumineuse	Du 07/06/2023 au 09/06/2023	CNFPT site de La Garde		3	P1	X	
	Préparation au concours externe de technicien principal de 2e classe - Rouen	tremplin de janvier à juin 2023 - prépa de novembre 2023 à juin 2024			10	P1	X	
LUBRANIECKI	optimiser la gestion et les couts de votre parc automobile	du 05/04/2023 au 06/04/2023		1780€HT	2	P1	X	
	Devenir Conseiller en Energie Partagé	du 05 au 08/06/2023		frais hébergement/repas	2	P1	X	
	La gestion administrative, financière et technique des marchés de travaux	Du 16/11/2023 au 17/11/2023	A DEFINIR (ROUEN)		2	P1	X	

nom	libellé de session	date de la session	lieu de la session	coût	nbr jrs	cat	p2022	p2023
MOUSSIE	maitrise d'ouvrage	INTRA SDE		A DEFINIR		P1	X	
	les fondamentaux des marchés publics travaux	INTRA SDE		A DEFINIR		P1	X	
	La gestion administrative, financière et technique des marchés de travaux	Du 16/11/2023 au 17/11/2023	A DEFINIR (ROUEN)		2	P1	X	
	Préparation à l'examen d'ingénieur (alinéa 1) ROUEN	Tremplin de janvier à juin 2023 - Prépa de décembre 2023 à octobre 2024			10	P1	X	
NEUVILLE	Webinaire Excel : bases de données et tableaux croisés dynamiques	Du 29/11/2023 au 30/11/2023	Plateforme à distance		2	P1	X	
	Excel 2016-Niveau 2- Utilisateur avancé	Du 01/04/2023 au 01/09/2023	Plateforme à distance		4	P1	X	
QUEVALLIER	maitrise d'ouvrage	INTRA SDE		A DEFINIR		P1	X	
	les fondamentaux des marchés publics travaux	INTRA SDE		A DEFINIR		P1	X	
RADENAC	Excel 2016-Niveau 2- Utilisateur avancé	Du 20/05/2023 au 01/09/2023	Plateforme à distance		4	P1	X	
SANNIER	L'initiation aux marchés publics	Du 12/01/2023 au 13/01/2023	CNFPT Rouen		2	P1	X	
TAILLEFER	La gestion administrative, financière et technique des marchés de travaux	Du 16/11/2023 au 17/11/2023	A DEFINIR (ROUEN)		2	P1	X	
VANDENBERGHE	Le passage au référentiel simplifié M57	Du 17/04/2023 au 12/05/2023	Plateforme à distance		2	P1	X	
	CONFERENCE CFU	04/04/2023	DISTANCIEL		0.5	P1	X	
	Le passage à la nomenclature comptable M57	Du 16/05/2023 au 16/05/2023	CNFPT Rouen		1	P1	X	
	La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dans les collectivités territoriales	Du 03/10/2023 au 04/10/2023	A DEFINIR (ROUEN)		2	P1	X	
WENDLING	découvrir différents mode de tarification de sessions de recharge	28/02/2023 demi-journée	sde76		0.5	P1	X	

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-19

Séance du **21 mars 2023**

Objet : MOBILITÉ - approbation du schéma directeur de développement des IRVE (SDIRVE) ouvertes au public sur le territoire du SDE76 avant avis de la préfecture

membres en exercice :	83
membres présents :	51
pouvoirs :	7
membres votants :	58
votes pour :	58
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257600445-20230321-2023_03_21-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le 21 mars à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 14 mars 2023, se sont réunis dans la salle Marcel Bertaux de Sainte-Austreberthe sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	X
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	X
3		T	Christian	GRANCHER	
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	X
6		T	Jean-Michel	LAIR	
7		T	Yannick	PRIGENT	X
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex
	S	Cyriaque	LETHUILLIER		
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	
15		T	Antonio	QUESADA	X
16		T	André	BASILLE	X
17		T	Claude	BAUDRY	X
	S	Michel	LEMESLE		

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	X
20		T	Philippe	CORDIER	X
21		T	Gilles	LARCHER	
22		T	Thierry	LECARPENTIER	X
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	X
27		T	Gilles	DUVAL	
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	X
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	X
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex
33		T	Eric	SCARANO	
34		T	Guillaume	PERUISSET	
35		T	Franck	FOIRET	Ex
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	X
38		T	Joël	DESCHAMPS	X
39		T	Daniel	LEGROS	X
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	X
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Daniel	GRESSENT	X
44		T	Jean-Pierre	CHAUVET	X
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	X
48		T	Léon	BACHELOT	X
49		T	François	CAPET	
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	Ex
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex
54		T	Chantal	COTTEREAU	Ex
55		T	Gérard	LEPEUPLE	
56		T	Patrice	AUVRAY	X
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	X
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X
60		T	Frédéric	CANTO	
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	René	GUEUDIN	Ex
		S	Annie	PIMONT	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	X
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	X
70		T	Jean-Claude	BECQUET	X
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
		S	Jean-François	PETIT	
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	X
75		T	Georges	FLEURBAEY	Ex
76		T	Jérôme	GRISEL	X
77		T	Karine	LEMOINE	Ex
78	16	T	Philippe	LACAISSÉ	X
79		T	Christian	POISSANT	Ex
80		T	Paul	LESELLIER	
81		T	Eric	HERBET	
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	X
		S	Denis	GUTIERREZ	X

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), Ex. : excusé(e),

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Jacques DELLERIE	1	Hervé LEPILEUR	1
2	Hubert MAILLET	4	Marcel VAUTIER	4
3	Didier GASTON	5	Laurent VASSET	5
4	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
5	René GUEUDIN	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
6	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13
7	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16

Secrétaire de séance :

Pierre SORIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-19

Objet : MOBILITÉ - approbation du schéma directeur de développement des IRVE (SDIRVE) ouvertes au public sur le territoire du SDE76 avant avis de la préfecture

VU :

- la loi d'orientation des mobilités du 24/12/2019 autorisant les établissements publics titulaires de la compétence IRVE à élaborer un schéma directeur de développement des IRVE ouvertes au public,
- l'arrêté du 12 mai 2020 instaurant jusque fin 2025 un taux de réfaction de 75 % financé par le tarif d'utilisation du réseau public d'électricité pour le raccordement de toute IRVE inscrite à un schéma directeur IRVE,
- les statuts du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime (SDE76), alinéa 2.2.5, habilitant le SDE76 à mettre en place et organiser, pour les membres qui lui ont transféré cette compétence, un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des IRVE.

CONSIDÉRANT :

- le contexte réglementaire et les perspectives d'augmentation du nombre de véhicules électriques,
- l'existence d'un réseau de 117 bornes de recharges pour véhicules électriques mis en place par le SDE76 depuis 2015,
- l'étude réalisée par ARTELIA, pilotée par le SDE76 en collaboration avec l'ensemble des syndicats d'énergie à l'échelle régionale, préalable à l'élaboration du schéma directeur IRVE, faisant ressortir l'insuffisance du parc actuel de bornes et le bienfondé de la prise de compétence IRVE par le SDE76.
- la nécessité de réaliser, adopter et transmettre au Préfet de département, un schéma directeur de déploiement des IRVE afin de bénéficier du taux de 75 % de prise en charge du coût de leur raccordement,
- le projet de schéma directeur IRVE du SDE76 présenté en annexe 1, élaboré à l'échelle du département de Seine Maritime, hors Métropole Rouen Normandie et Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, mais incluant les communes non-adhérentes au SDE76, et soumis à concertation des communes,
- le projet de schéma mené en concertation avec Enedis, la Région, le Département, les communes adhérentes et non-adhérentes au SDE76 et les EPCI, situés sur le territoire du SDE76,
- la nécessité d'installer d'ici 2035 sur le territoire du SDE76 en intégrant les communes non-adhérentes, au minimum 1060 points de charge publics ouverts au public,
- les 497 communes adhérentes au SDE76 qui lui ont transféré la compétence dont la liste figure en annexe 2,
- Les 8 communes non-adhérentes au SDE76 ayant approuvé le SDIRVE dont la liste figure en annexe 3,

PROPOSITION :

Compte tenu de ces éléments, la Présidente propose aux membres de l'organe délibérant :

- de prendre connaissance du projet de schéma directeur de déploiement des IRVE présenté en annexe 1, de la liste des communes ayant transféré la compétence IRVE au SDE76 présentée en annexe 2 et de celle des communes non-adhérentes ayant approuvé le SDIRVE présentée en annexe 3,

- de valider le projet de schéma directeur tel que présenté en annexe 1 et de s'engager à le réviser d'ici 3 ans, conformément aux dispositions de la loi LOM.

DÉCISION :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical :

- **VALIDE** le projet de Schéma Directeur sur le territoire du SDE76 tel que présenté en annexe 1, projetant d'ici 2035 l'installation d'un minimum de 1060 points de charge publics ouverts au public sur le territoire du SDE76 en intégrant les communes non-adhérentes, étant précisé que ce document sera ajusté en fonction des demandes formalisées par le Département, les communes et les EPCI avant le 15 avril 2023, date du dépôt auprès du Préfet.
- **PREND ACTE** que le projet de SDIRVE projeté à la date du 10 mars 2023 l'installation d'un minimum de 1060 points de charge publics ouverts au public sur le territoire du SDE76 en intégrant les communes non-adhérentes, sachant que le nombre maximum de points de charge à l'issue de la concertation est établi à 1200.
- **AUTORISE** l'autorité territoriale à déposer le SDIRVE en préfecture tel que présenté en annexe 1.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,

Cécile SINEAU – PATRY.

**Annexe n° 1 à la Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-19 - MOBILITÉ -
approbation du schéma directeur de développement des IRVE (SDIRVE) ouvertes au public
sur le territoire du SDE76 avant avis de la préfecture**

projet



Annexe 1

Schéma Directeur de déploiement des Infrastructures de Recharges pour Véhicules Électriques (SDIRVE)



1. Contexte, objectifs et état des lieux

Contexte

- ▶ La Loi d'Orientation des Mobilités (dite loi LOM) du 24/12/2019 :
 - créé la possibilité pour les **collectivités et établissements publics titulaires de la compétence IRVE** d'élaborer un Schéma Directeur de développement des Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques et hybrides rechargeables ouvertes au public. Le projet de Schéma est transmis au Préfet de département ;
 - oblige l'installation d'un point de charge toutes les 20 places de parkings privés et publics attenants à des bâtiments non résidentiels d'ici 2025.
- ▶ La Loi Climat et Résilience du 22 août 2021 étend l'obligation d'installer un point de charge toutes les 20 places de parkings publics à ceux gérés en délégation de service public, en régie ou via un marché public,
- ▶ L'Arrêté du 12 mai 2020 instaure un **taux de réfaction de 75 % pour le raccordement, financé par le TURPE, pour toute demande de raccordement d'infrastructure de recharge inscrite** au SDIRVE à partir du 30 juin 2022 jusqu'en 2025,

Objectifs

- **Accélérer le déploiement des IRVE ouvertes** au public et en assurer la cohérence territoriale,
- **Aboutir à une offre coordonnée** entre les maîtres d'ouvrage publics et privés, cohérente avec les politiques locales de mobilité et adaptée aux besoins,
- **Identifier les besoins** en installation de bornes de recharge ouvertes au public, pour faire bénéficier du taux de réfaction de 75 % à l'ensemble des porteurs de projets,
- **Définir le rôle du SDE76** dans le développement des bornes de recharge publiques.

Etudes

Etudes réalisées à l'échelle du TEN en 3 phases (diagnostic, prospective et mise en place d'un plan d'actions) et en intégrant :

- L'évolution des technologies, les caractéristiques des bornes,
- Les déplacements et flux par usages,
- Le développement des bornes privées,
- Les exigences réglementaires, notamment sur les parkings et dans le renouvellement des flottes de véhicules,
- Le besoin d'équilibre économique,
- L'avis des usagers.

Bornes de recharges existantes du SDE76

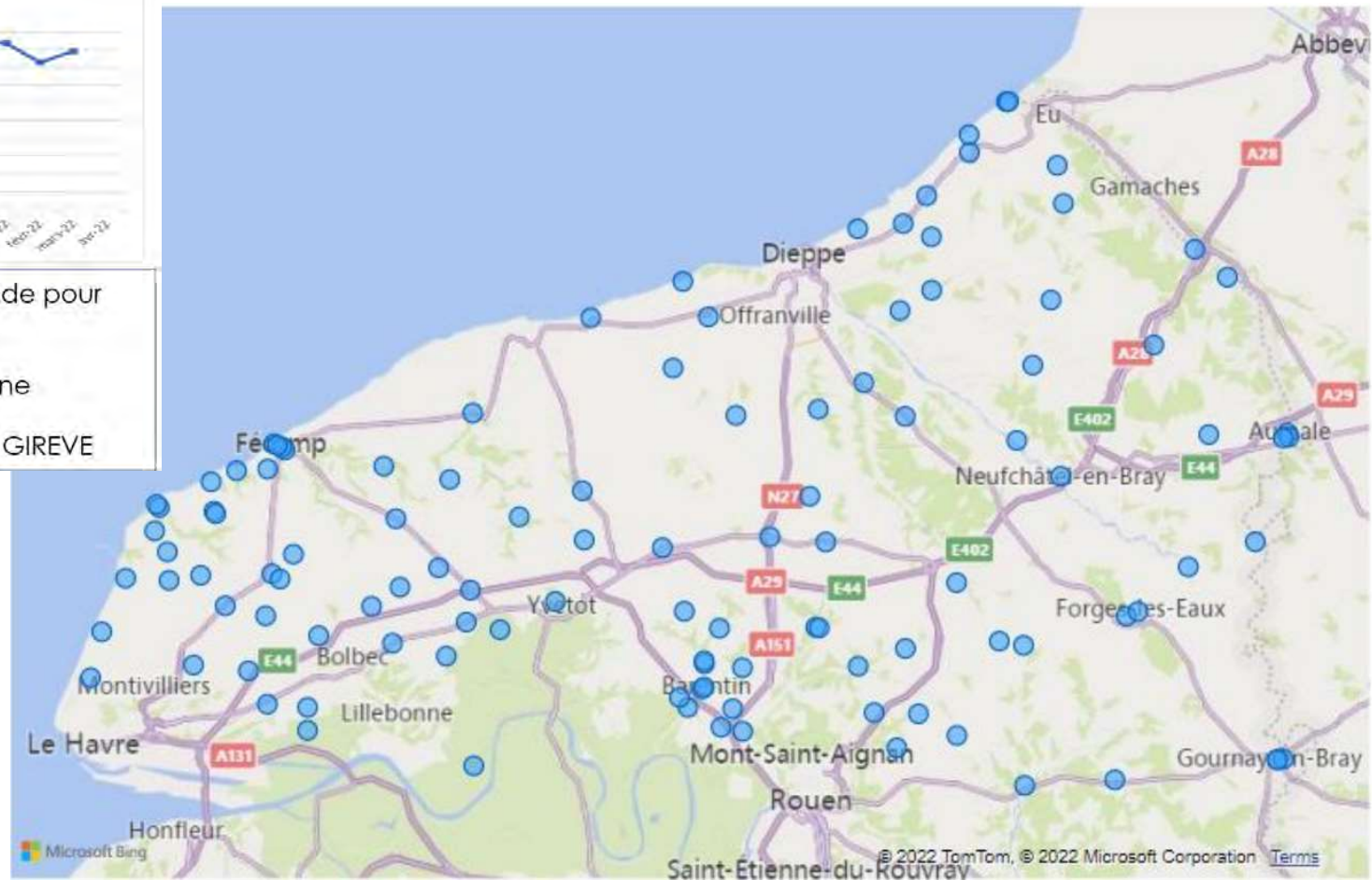
► 117 bornes de recharge 22 kVa, 2 bornes 50 kVa et 1 borne 100kVA.



Un système de paiement à la seconde pour favoriser la mobilité électrique.

Plusieurs façons de se recharger:

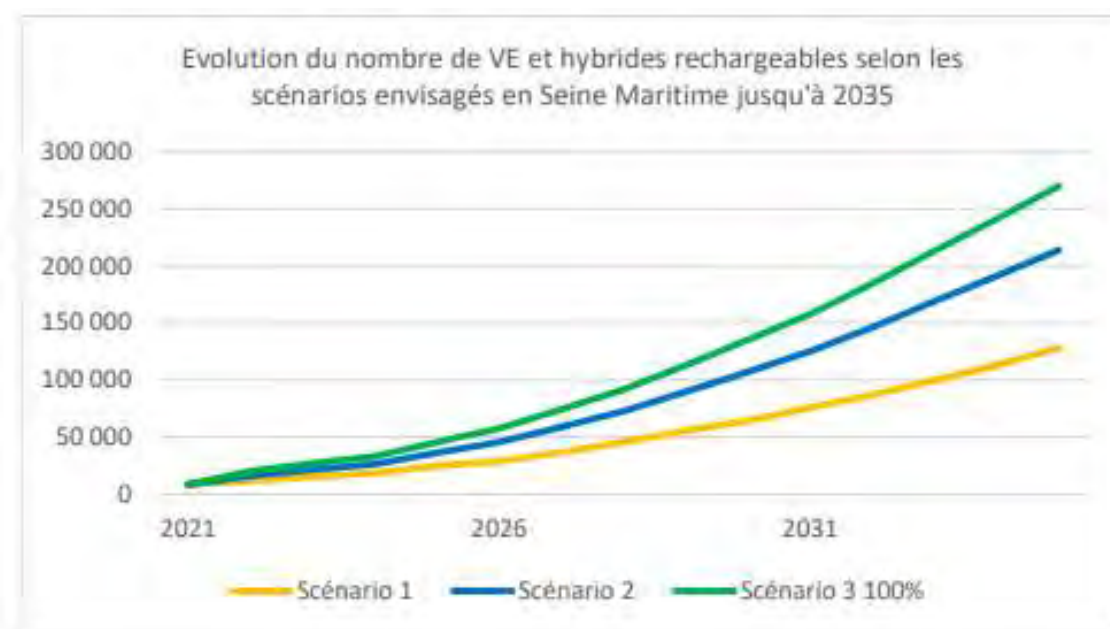
- ✓ Carte bleue via smartphone
- ✓ Badge SDE76
- ✓ Badges RFID compatibles GIREVE



Les scénarios prospectifs : estimation du nombre de VE

► Nombre de véhicules électriques et hybrides rechargeables en 2035

- Scénario 1 : Scénario RTE bas, conforme aux orientations du SRADDET
- Scénario 2 : Scénario RTE médian
- Scénario 3 : Scénario RTE haut



Les temps de charge moyen

- ▶ Temps de charge moyen par puissance de borne (source : automobile-propre, recharge entre 20 et 80 %, Renault Zoé 50 kWh-R135 et Volkswagen ID.3 pour la borne 100 kW)
 - 3,7kW : 8 h
 - 7,4 kW : 4 h
 - 22 kW : 1 h 20
 - 50 kW : 45 min
 - 100 kW : 39 min

Concertation

- **Etude Artélia réalisée en concertation avec :**
 - ▶ Enedis, la Région et le Département de Seine-Maritime.

- **Concertation SDIRVE menée auprès des communes et des EPCI :**
 - ▶ 4 réunions plénières en visioconférence à destination des communes avec plus de 178 participants et présentation de la démarche aux représentants des communes présents aux 14 Commissions Locales de l’Energie du SDE76,
 - ▶ 100 contributions de communes ayant répondu au questionnaire de concertation,
 - ▶ 15 réunions organisées avec les EPCI.

- **La concertation des acteurs privés est prévue lors de la révision du SDIRVE.**

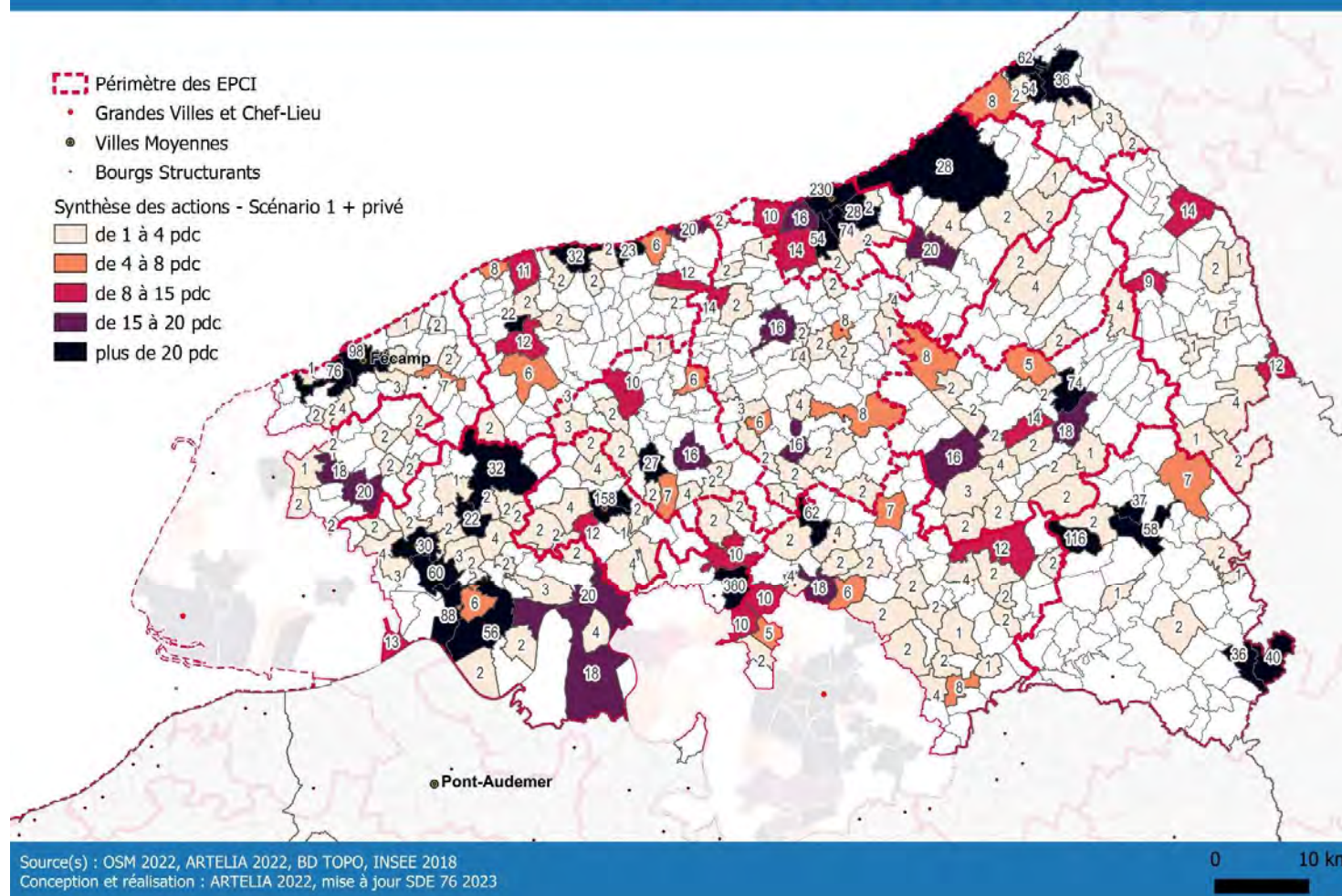


2. Le Schéma Directeur

Points de charges publics et privés à installer avant 2035

- **5230 points de charge publics (1060) et privés (4170) à installer sur le département hors Métropole de Rouen et CU du Havre**

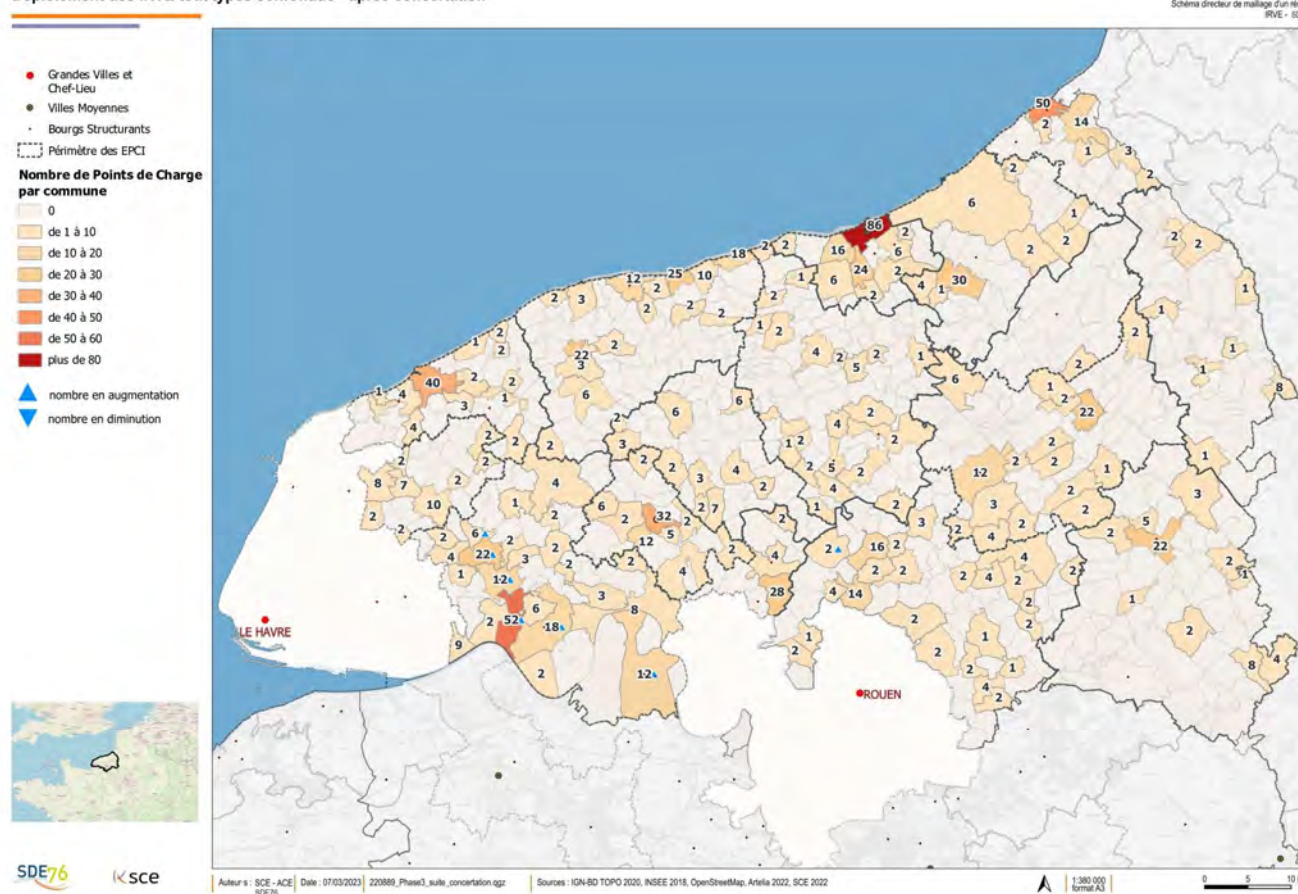
Synthèse par commune des installations d'IRVE privées et publiques sur le périmètre du SDE 76 selon le scénario 1



Points de charges publics à installer avant 2035

- **1060 points de charge** à installer par les collectivités hors Métropole de Rouen et CU Le Havre Seine Métropole pour un montant d'investissement de 13,5 millions d'euros sans subvention et 8,9 millions avec subventions

Déploiement des IRVE tout types confondus - après concertation



Equilibre financier envisagé

► Pour atteindre un équilibre économique :

- le tarif de recharge suivant est proposé (tarif TTC équivalent à celui pratiqué par les autres syndicats d'énergie à l'échelle régionale) :
 - 0,025 €/min pour les bornes 3 kVA
 - 0,05 €/min pour les bornes 7 kVA
 - 0,08 € / min pour les bornes 22 kVA
 - 0,5 € / min pour les bornes 50 kVA
 - 1 € / min pour les bornes 100 kVA
 - 1,5 € / min pour les bornes 150 kVA
- Le tarif est indexé sur l'inflation
- Une participation financière de **15 %** est demandée aux communes adhérentes ayant transféré la compétence IRVE au SDE76 pour les bornes sur parkings publics* et celles à destination des ménages sans stationnement privatif. En effet, l'équilibre économique n'est pas atteint pour ces points de charge.

* Concernés par l'article L.113-13 du Code de la construction et de l'habitation et La Loi Climat et Résilience du 22 août 2021

Bornes rapides à installer en 2023 dans le cadre du plan de relance

- ▶ 1/Commune de Veulettes-sur-Mer,
- ▶ 2/Aire de covoiturage d'Eslettes,
- ▶ 3/Commune de Serqueux,
- ▶ 4/Commune d'Yport,
- ▶ 5/Aire de covoiturage du Puceuil,
- ▶ 6/Commune de Veules-les-Roses,
- ▶ 7/Commune de Yerville,
- ▶ 8/Commune de Martin-Eglise,
- ▶ 9/ Ville de Eu,
- ▶ 10/ Offranville,
- ▶ 11/ Aire de covoiturage des Grandes-Ventes.

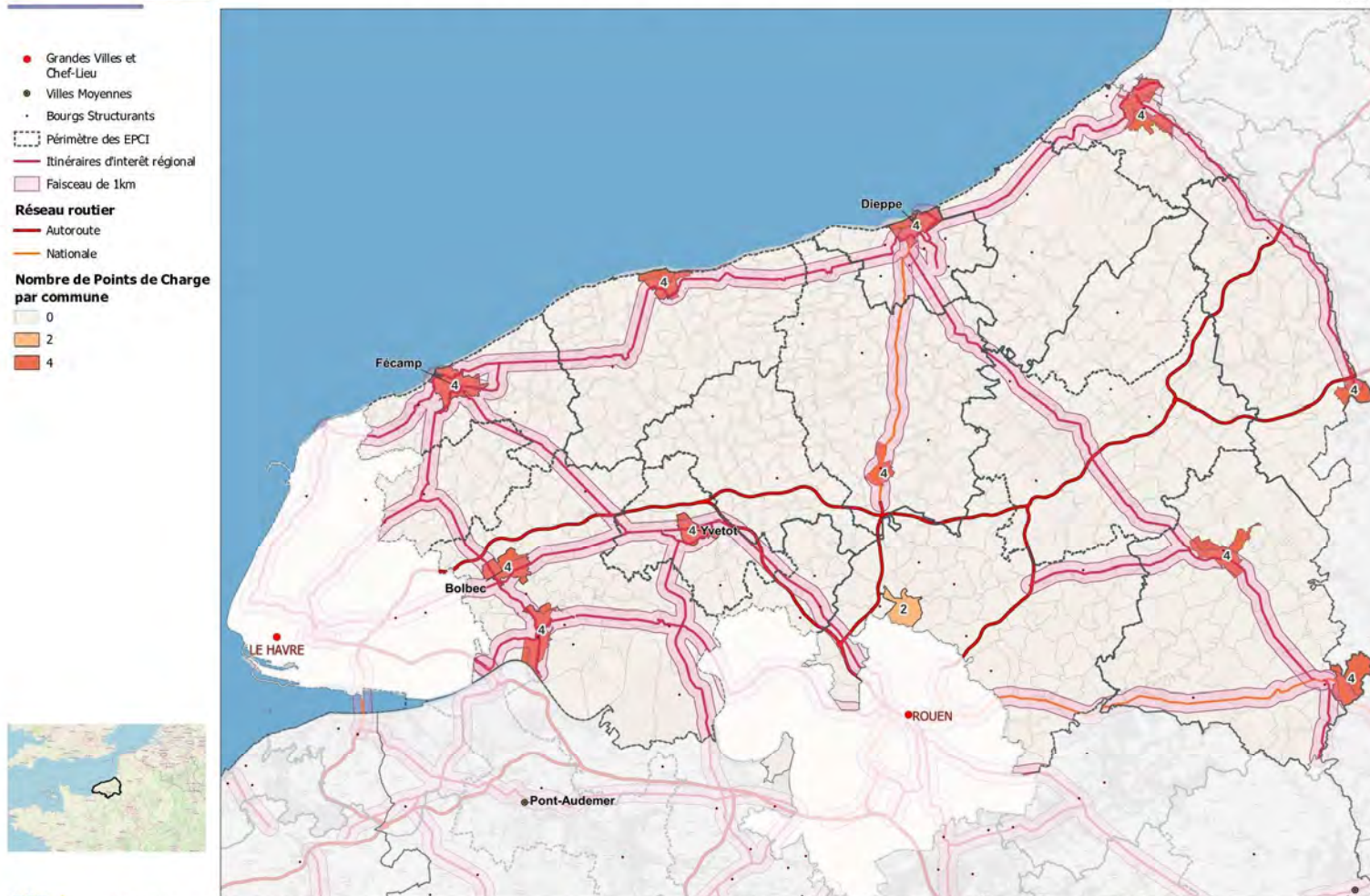
Points de charge à déplacer

Bornes et points de charge inutilisés					
Commune	Nombre d'utilisations en 24 mois	Puissance (en kVA)	Année de mise en service	Action préconisée	Détails
NESLE-NORMANDEUSE	21	22	2017	Déplacer	Borne proche d'un parking de 20 places
SAINT PIERRE EN VAL	31	22	2016	Déplacer	Borne proche d'un parking de 20 places
HERICOURT-EN-CAUX	33	22	2016	Déplacer	Borne proche d'un parking de 20 places
FRESQUIENNES	39	22	2016	Déplacer	Grand parking à proximité
LIMESY	39	22	2017	Déplacer	Borne proche d'un parking de 20 places

Points de charge sur les axes de transit

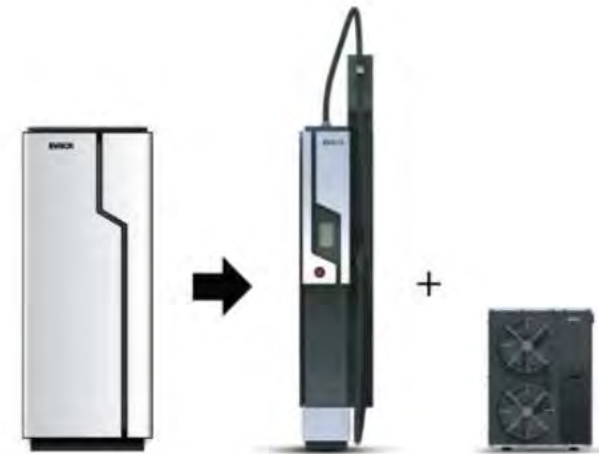
Déploiement des IRVE sur les communes situées sur des axes de transit régionaux - après concertation

Schéma directeur de maillage d'un réseau IRVE - SDE76



Points de charge sur les axes de transit

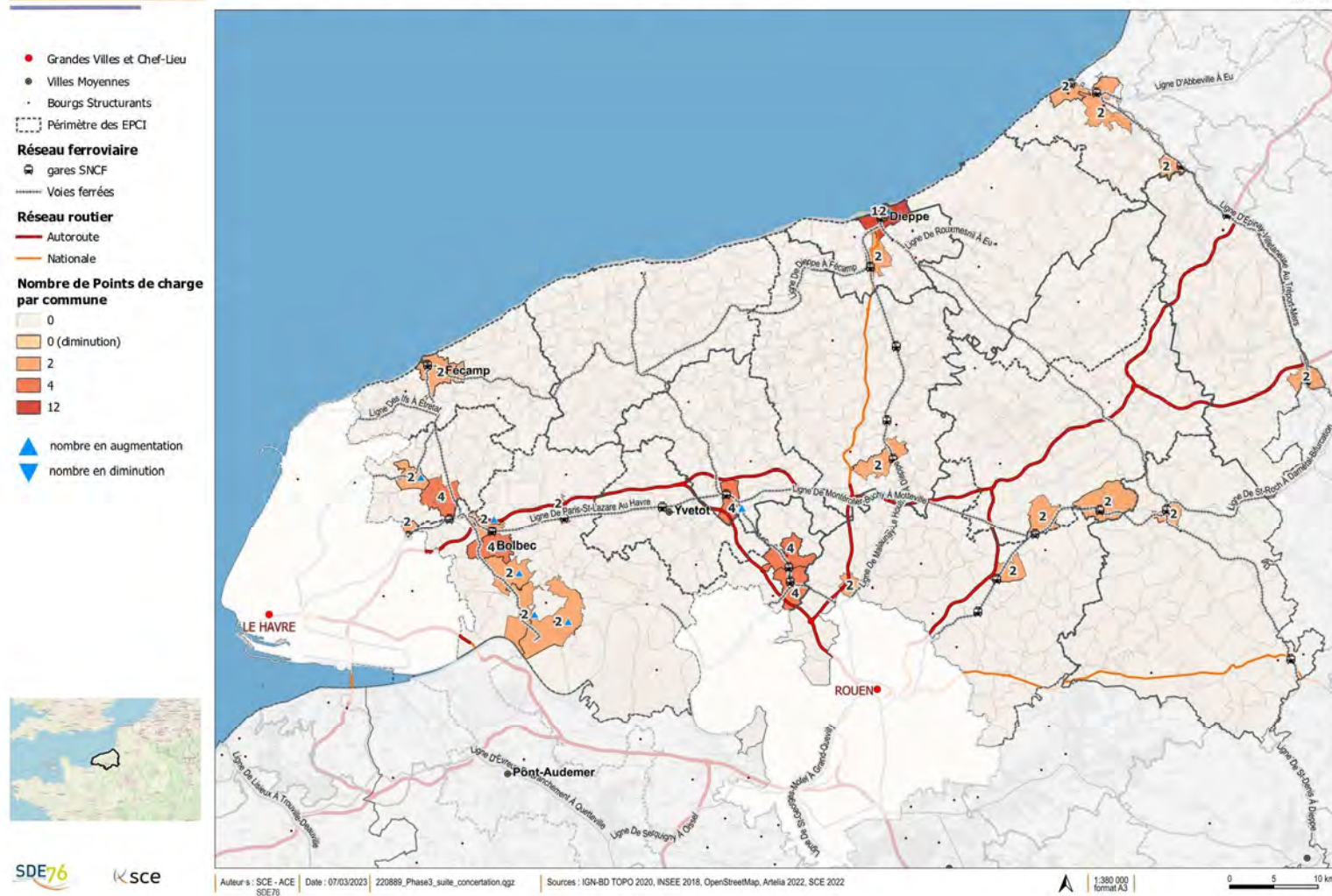
- ▶ 46 Pdc entre 100 et 150 kVA à installer entre 2025 et 2035
- ▶ Coût estimé entre 50 et 70 k€ par borne : **prise en charge à 100 % par le SDE76 pour les communes adhérentes ayant transféré la compétence IRVE au SDE76**



Points de charge sur les pôles d'échange multimodaux

Déploiement des IRVE au niveau des gares et des pôles d'échanges multimodaux - après concertation

Schéma directeur de maillage d'un réseau
IRVE - SDE76



Points de charge sur les pôles d'échanges multimodaux

- ▶ 70 Pdc de 7 kVA à installer avant 2025
- ▶ Coût estimé de 8 k€ par borne : **prise en charge à 100 % par le SDE76 pour les communes adhérentes ayant transféré la compétence IRVE au SDE76**

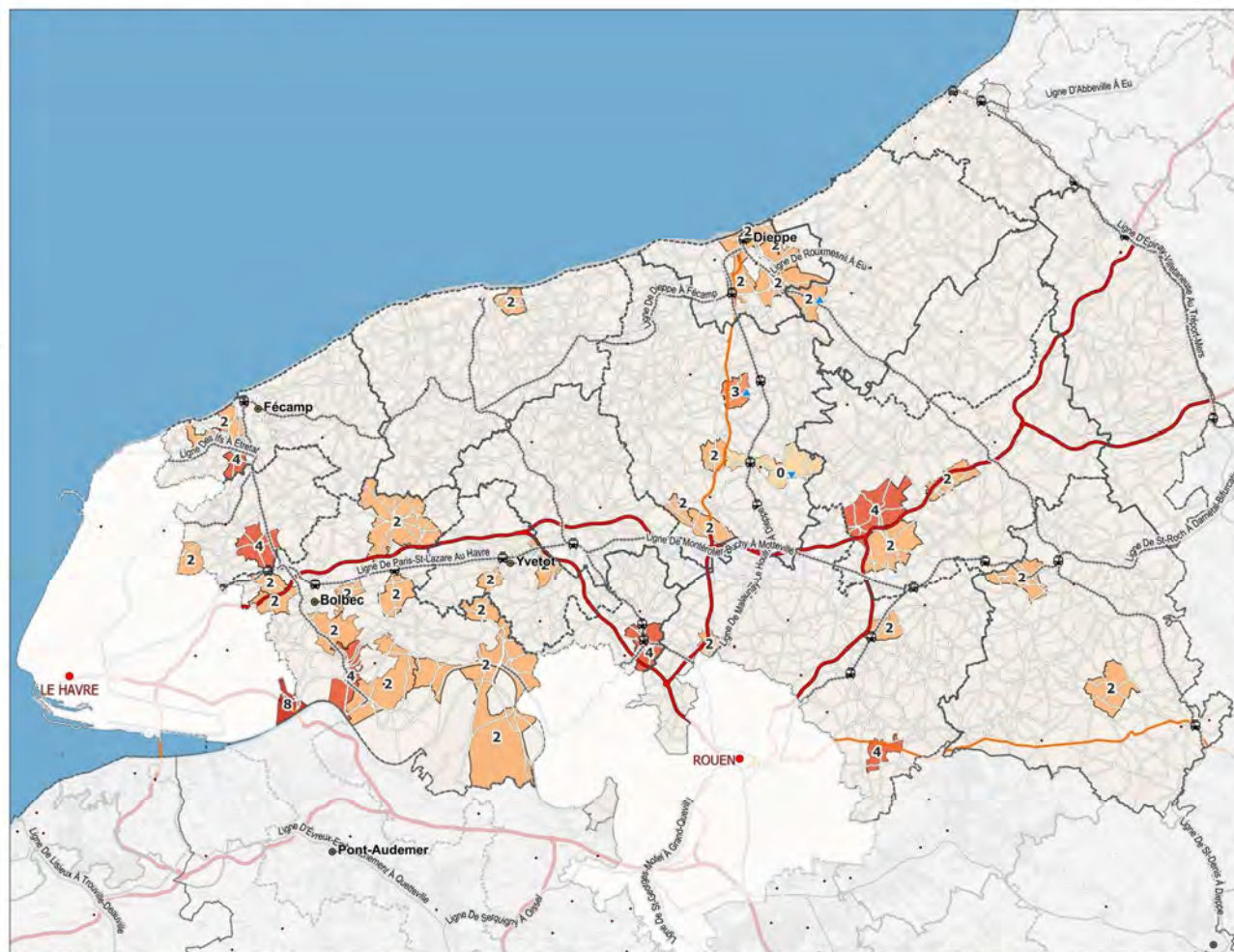


Points de charge sur les aires de covoiturage

Déploiement des IRVE au niveau des aires de covoiturage - après concertation

Schéma directeur de maillage d'un réseau
IRVE - SDE76

- Grandes Villes et Chef-Lieu
- Villes Moyennes
- Bourgs Structurants
- ▭ Périmètre des EPCI
- Réseau ferroviaire**
 - Voies ferrées
 - 🚉 gares SNCF
- Réseau routier**
 - Autoroute
 - Nationale
 - Départementale
- Nombre de Points de Charge par commune**
 - 0
 - 0 (diminution)
 - 2
 - 3
 - 4
 - 8
- ▲ nombre en augmentation
- ▼ nombre en diminution



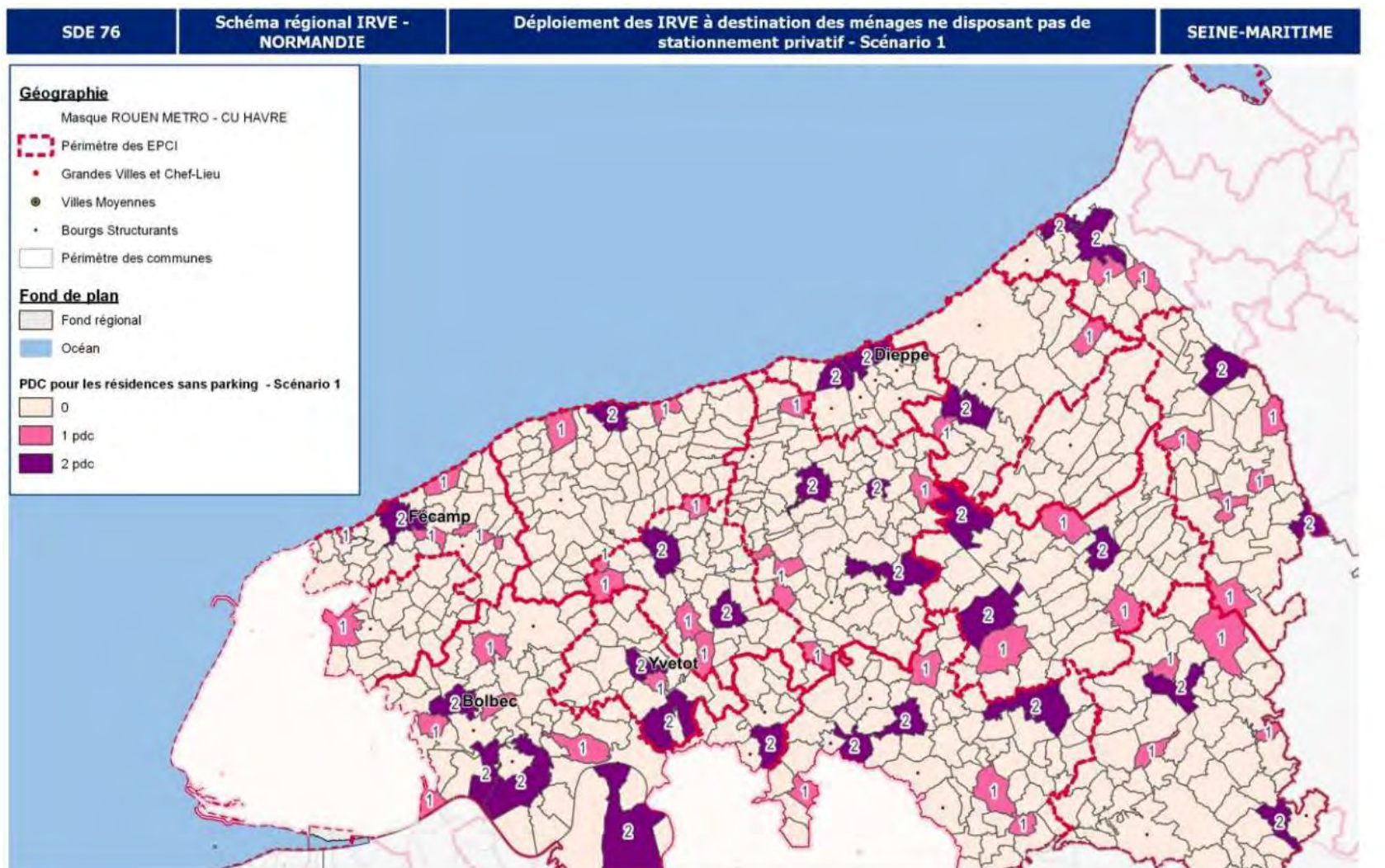
Points de charge sur les aires de covoiturage

- ▶ 93 Pdc entre 50 et 100 kVA à installer entre 2023 et 2035
- ▶ Coût estimé entre 38 et 50 k€ : **prise en charge à 100 % par le SDE76 pour les communes adhérentes ayant transféré la compétence IRVE au SDE76**



Recharge rapide 50 kW AC/DC

Points de charge à destination des ménages sans stationnement privatif



Points de charge à destination des ménages sans stationnement privatif

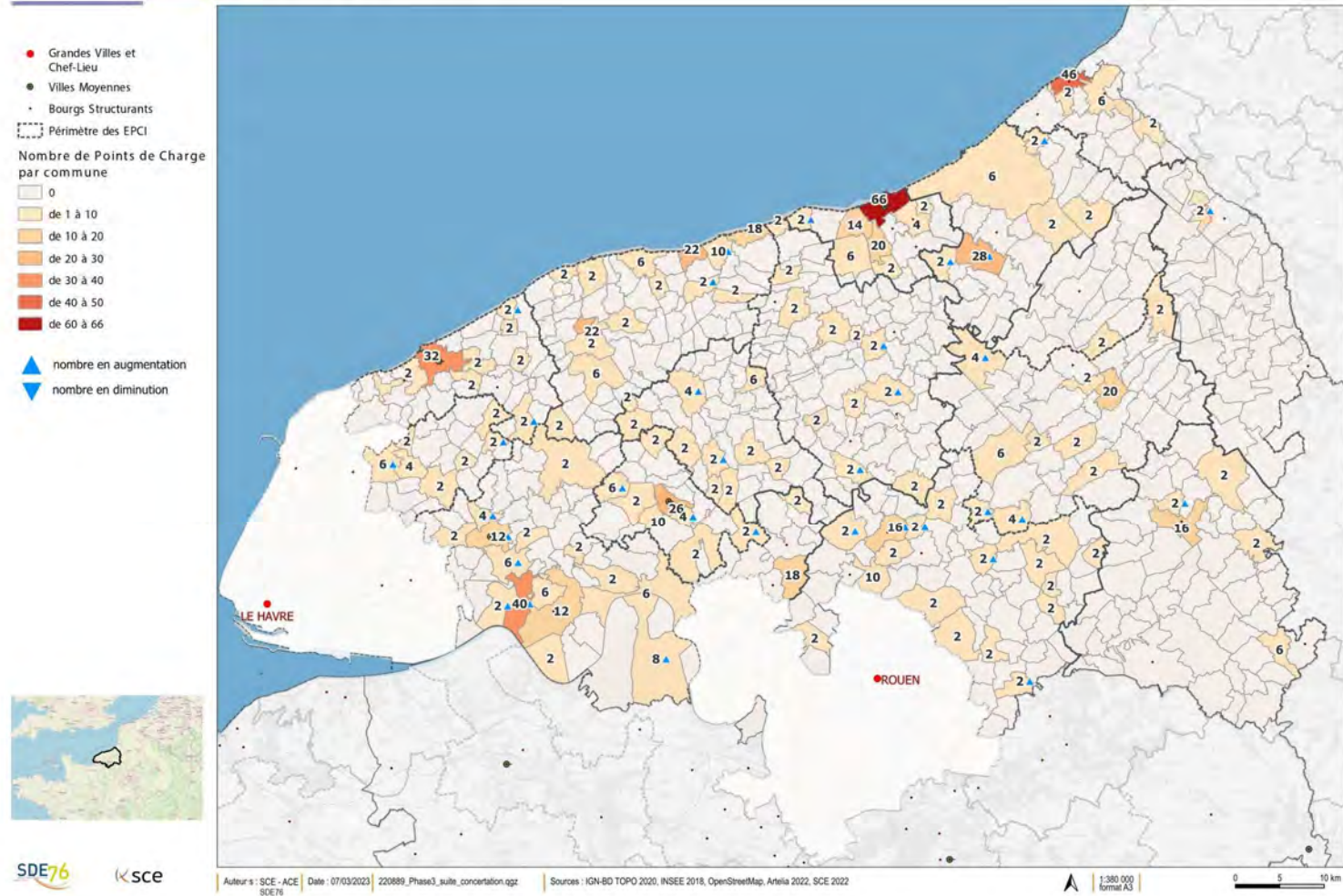
- ▶ 107 Pdc de 3 kVA à installer jusqu'en 2035
- ▶ Coût estimé à 8 k€ par borne : **prise en charge à 85 %, par le SDE76 pour les communes adhérentes ayant transféré la compétence IRVE au SDE76, part collectivité à solliciter : 15 %**



Points de charge à installer sur les parkings publics*

Déploiement des IRVE au niveau des parkings - après concertation

Schéma directeur de maillage d'un réseau IRVE - SDE76



* Selon article L.113-13 du Code de la construction et de l'habitation et Loi Climat et Résilience du 22 août 2021

Points de charge restant à installer sur les parkings publics *

- ▶ 744 Pdc entre 3 et 22 kVA (sur la base de l'arrêté du 23/12/2020) à installer avant 2025 :
 - Entre 20 et 59 places : 2 pdc 22 kVA
 - Entre 60 et 119 places : 2 pdc 7 kVA toutes les 40 places
 - Plus de 120 places : 2 pdc 3 kVA toutes les 40 places

- ▶ Coût estimé à 8 k€ pour une borne de moins de 7 kVA, 27 k€ pour une 22 kVA : **prise en charge à 85 % par le SDE76 pour les communes adhérentes ayant transféré la compétence IRVE au SDE76 , part collectivité à solliciter : 15 %**

** Concernés par l'article L.113-13 du Code de la construction et de l'habitation et La Loi Climat et Résilience du 22 août 2021*

Bornes Vélo à Assistance Electrique dans le cadre du plan de relance*

- ▶ 48 pdc à installer au niveau des véloroutes et voies vertes sur le territoire du SDE76 : véloroute du littoral, véloroute du lin et avenue verte Londres-Paris, sur un total de 345 km
- ▶ 4 pdc tous les 30 km environ

* Localisation à préciser

Indicateurs

Conformément au guide de réalisation du SDIRVE, les indicateurs suivants seront suivis pour le déploiements des IRVE et l'utilisation du réseau :

■ Indicateurs en phase de déploiement :

- ▶ Nombre de points de charge installés par puissance
 - $\leq 7,4$ kVA
 - $> 7,4$ et ≤ 22 kVA
 - > 22 et < 150 kVA

■ Indicateurs en phase de suivi :

- ▶ Nombre de charges par borne ;
- ▶ Taux de recharges effectuées avec succès ;
- ▶ Taux de recharges effectuées en itinérance ;
- ▶ Taux de disponibilité des bornes.

**Annexe n° 2 à la Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-19 -
MOBILITÉ - approbation du schéma directeur de développement des
IRVE (SDIRVE) ouvertes au public sur le territoire du SDE76 avant avis
de la préfecture**

**ANNEXE 2 : Liste des communes adhérentes ayant transféré la compétence
IRVE au SDE76 au 21 mars 2023**

Angerville-Bailleul	Ecretteville-lès-Baons
Annouville-Vilmesnil	Etalleville
Auberville-la-Renault	Fultot
Bec-de-Mortagne	Gonzeville
Bénarville	Harcanville
Bornambusc	Hattenville
Bréauté	Hautot-le-Vatois
Bretteville-du-Grand-Caux	Hautot-Saint-Sulpice
Criquebeuf-en-Caux	Héricourt-en-Caux
Daubeuf-Serville	Le Torp-Mesnil
Ecrainville	Les Hauts-de-Caux
Epreville	Normanville
Froberville	Reuville
Ganzeville	Rocquefort
Gerville	Routes
Goderville	Saint-Clair-sur-les-Monts
Gonfreville-Caillot	Sainte-Marie-des-Champs
Houquetot	Saint-Laurent-en-Caux
Maniquerville	Sommesnil
Manneville-la-Goupil	Terres-de-Caux
Mentheville	Thiouville
Saint-Léonard	Touffreville-la-Corbeline
Saint-Maclou-la-Brière	Valliquerville
Saint-Sauveur-d'Émalleville	Yébleron
Saussezemare-en-Caux	Yvecrique
Tocqueville-les-Murs	Arelaune-en-Seine
Tourville-les-Ifs	Bernières
Vattetot-sous-Beaumont	Beuzeville-la-Grenier
Vattetot-sur-Mer	Beuzevillette
Virville	Bolleville
Yport	Grandcamp
Allouville-Bellefosse	Gruchet-le-Valasse
Alvimare	Heurteauville
Amfreville-les-Champs	La Frénaye
Ancourteville-sur-Héricourt	Lanquetot
Anvéville	Lintot
Auzebosc	Louvetot
Bénesville	Maulévrier-Sainte-Gertrude
Berville-en-Caux	Mauny
Beuzeville-la-Guérand	Mélamare
Bois-Himont	Nointot
Boudeville	Norville
Bretteville-Saint-Laurent	Notre-Dame-de-Bliquetuit
Cleuville	Parc-d'Anxtot
Cléville	Petiville
Doudeville	Raffetot

Rives-en-Seine
Rouville
Saint-Antoine-la-Forêt
Saint-Arnoult
Saint-Eustache-la-Forêt
Saint-Jean-de-Folleville
Saint-Jean-de-la-Neuville
Saint-Nicolas-de-la-Haye
Tancarville
Trouville-Alliquerville
Angerville-la-Martel
Auberville-la-Manuel
Bertheauville
Blosseville-sur-Mer
Bosville
Butot-Vénesville
Cailleville
Canouville
Cany-Barville
Clasville
Colleville
Contremoulins
Crasville-la-Mallet
Criquetot-le-Mauconduit
Drosay
Ecretteville-sur-Mer
Élétot
Gerponville
Grainville-la-Teinturière
Gueutteville-les-Grès
Hautot-l'Auvray
Le Hanouard
Le Mesnil-Durdent
Limpiville
Malleville-les-Grès
Manneville-ès-Plains
Néville
Oherville
Ouainville
Ourville-en-Caux
Paluel
Pleine-Sève
Riville
Sainte-Colombe
Sainte-Hélène-Bondeville
Saint-Martin-aux-Buniaux
Saint-Pierre-en-Port
Saint-Riquier-ès-Plains
Saint-Sylvain
Saint-Vaast-Dieppedalle
Saint-Valery-en-Caux
Sassetot-le-Mauconduit
Sasseville
Senneville-sur-Fécamp
Sorquainville

Thérouldeville
Theuville-aux-Maillots
Thiergeville
Thiétreville
Toussaint
Valmont
Veauville-lès-Quelles
Veules-les-Roses
Veulettes-sur-Mer
Vinnemerville
Vittefleury
Ypreville-Biville
Ambrumesnil
Angiens
Anglesqueville-la-Bras-Long
Auppegard
Autigny
Auzouville-sur-Saône
Avremesnil
Bacqueville-en-Caux
Biville-la-Rivière
Bourville
Brachy
Brametot
Ermenouville
Fontaine-le-Dun
Gonnetot
Greuville
Gruchet-Saint-Siméon
Gueures
Héberville
Hermanville
Houdetot
La Chapelle-sur-Dun
La Gaillarde
Lamberville
Le Bourg-Dun
Lestanville
Longueil
Luneray
Omonville
Ouville-la-Rivière
Quiberville-sur-Mer
Rainfreville
Saône-Saint-Just
Saint-Aubin-sur-Mer
Saint-Mards
Saint-Ouen-le-Mauger
Saint-Pierre-Bénouville
Saint-Pierre-le-Viger
Sassetot-le-Malgardé
Sotteville-sur-Mer
Thil-Manneville
Tocqueville-en-Caux
Ancretiéville-Saint-Victor

Auzouville-l'Esneval
Barentin
Bourdainville
Bouville
Butot
Cideville
Criquetot-sur-Ouville
Croix-Mare
Ecalles-Alix
Ectot-l'Auber
Ectot-lès-Baons
Emanville
Etoutteville
Flamanville
Goupillières
Grémonville
Hugleville-en-Caux
Lindebeuf
Mesnil-Panneville
Motteville
Ouille-l'Abbaye
Pavilly
Sainte-Austreberthe
Saint-Martin-de-l'If
Vibeuf
Yerville
Auzouville-sur-Ry
Bierville
Blainville-Crevon
Bois-d'Ennebourg
Bois-Guilbert
Bois-l'Évêque
Boissay
Bosc-Bérenger
Bosc-Bordel
Bosc-Édeline
Bosc-Mesnil
Buchy
Catenay
Critot
Elbeuf-sur-Andelle
Ernemont-sur-Buchy
Fontaine-en-Bray
Fresne-le-Plan
Grainville-sur-Ry
Héronnelles
La Vieux-Rue
Longuerue
Martainville-Épreville
Mathonville
Mesnil-Raoul
Montérolier
Morgny-la-Pommeraye
Neufbosc
Pierreval

Préaux
Rebets
Rocquemont
Ry
Saint-Denis-le-Thiboult
Sainte-Croix-sur-Buchy
Sainte-Geneviève-en-Bray
Saint-Germain-des-Essourts
Saint-Martin-Osmonville
Servaville-Salmonville
Sommery
Ventes-Saint-Rémy
Vieux-Manoir
Anneville-sur-Scie
Beaumont-le-Hareng
Beautot
Beauval-en-Caux
Bellencombres
Belleville-en-Caux
Belmesnil
Bertreville-Saint-Ouen
Bertrimont
Biville-la-Baignarde
Bosc-le-Hard
Cottévrard
Cropus
Crosville-sur-Scie
Dénestanville
Fresnay-le-Long
Gonneville-sur-Scie
Gueutteville
Heugleville-sur-Scie
Imbleville
La Chaussée
La Crique
Le Bois-Robert
Le Catelier
Les Grandes-Ventes
Lintot-les-Bois
Manéhouville
Montreuil-en-Caux
Muchedent
Notre-Dame-du-Parc
Pommeréval
Saint-Crespin
Saint-Denis-sur-Scie
Sainte-Foy
Saint-Hellier
Saint-Honoré
Saint-Ouen-du-Breuil
Saint-Vaast-du-Val
Saint-Victor-l'Abbaye
Torcy-le-Grand
Torcy-le-Petit
Tôtes

Val-de-Saône
Val-de-Scie
Varneville-Bretteville
Vassonville
Ancourt
Arques-la-Bataille
Aubermesnil-Beaumais
Bellengreville
Colmesnil-Manneville
Dampierre-Saint-Nicolas
Douvrend
Envermeu
Freulleville
Grèges
Hautot-sur-Mer
Martigny
Martin-Église
Meulers
Notre-Dame-d'Aliermont
Offranville
Petit-Caux
Ricarville-du-Val
Rouxmesnil-Bouteilles
Saint-Aubin-le-Cauf
Saint-Aubin-sur-Scie
Sainte-Marguerite-sur-Mer
Saint-Jacques-d'Aliermont
Saint-Nicolas-d'Aliermont
Saint-Vaast-d'Équiqueville
Sauchay
Sauqueville
Tourville-sur-Arques
Varengreville-sur-Mer
Avesnes-en-Val
Bailleul-Neuville
Baillouet
Baromesnil
Bures-en-Bray
Canehan
Clais
Criel-sur-Mer
Croixdalle
Cuverville-sur-Yères
Etalondes
Eu
Flocques
Fréauville
Fresnoy-Folny
Grandcourt
Incheville
Le Mesnil-Réaume
Le Tréport
Londinières
Longroy
Millebosc

Monchy-sur-Eu
Osmoy-Saint-Valery
Ponts-et-Marais
Preuseville
Puisenval
Saint-Martin-le-Gaillard
Saint-Pierre-en-Val
Saint-Rémy-Boscrocourt
Sept-Meules
Smermesnil
Touffreville-sur-Eu
Villy-sur-Yères
Aubéguimont
Aubermesnil-aux-Érables
Aumale
Bazinval
Bouelles
Callengeville
Campneuseville
Conteville
Criquiers
Dancourt
Ellecourt
Fesques
Flamets-Frétils
Foucarmont
Fresles
Graval
Guerville
Haudricourt
Hodeng-au-Bosc
Illois
Lucy
Massy
Mesnières-en-Bray
Monchaux-Soreng
Morieulle
Nesle-Hodeng
Nesle-Normandeuse
Neufchâtel-en-Bray
Nullemont
Pierrecourt
Quièvecourt
Réalcamp
Rétonval
Richemont
Rieux
Ronchois
Saint-Germain-sur-Eaulne
Saint-Léger-aux-Bois
Saint-Martin-l'Hortier
Saint-Riquier-en-Rivière
Saint-Saire
Vieux-Rouen-sur-Bresle
Argueil

Avesnes-en-Bray
Beaussault
Bézancourt
Bosc-Hyons
Brémontier-Merval
Compainville
Croisy-sur-Andelle
Cuy-Saint-Fiacre
Dampierre-en-Bray
Doudeauville
Elbeuf-en-Bray
Ernemont-la-Villette
Ferrières-en-Bray
Forges-les-Eaux
Fry
Gaillefontaine
Gancourt-Saint-Étienne
Grumesnil
Haussez
Hodeng-Hodenger
La Bellière
La Chapelle-Saint-Ouen
La Ferté-Saint-Samson
La Feuillie
La Hallotière
Le Mesnil-Lieubray
Le Thil-Riberpré
Longmesnil
Mauquenchy
Mésangueville
Mesnil-Mauger
Molagnies
Mont-Rôty
Morville-sur-Andelle
Neuf-Marché
Nolléval
Pommereux
Roncherolles-en-Bray
Saint-Lucien
Saint-Michel-d'Halescourt
Saumont-la-Poterie
Serqueux
Sigy-en-Bray
Anceaumeville
Bosc-Guérard-Saint-Adrien
Cailly
Claville-Motteville
Clères
Eslettes
Esteville
Fontaine-le-Bourg
Fresquiennes
Frichemesnil
Grugny
La Houssaye-Béranger

La Rue-Saint-Pierre
La Vaupalière
Le Bocasse
Mont-Cauvaire
Montigny
Montville
Pissy-Pôville
Quincampoix
Roumare
Saint-André-sur-Cailly
Saint-Germain-sous-Cailly
Saint-Jean-du-Cardonnay
Sierville
Villers-Écalles
Grainville-Ymauville
Bertreville
Ingouville-sur-Mer
Ocqueville
Crasville-la-Rocquefort
Saint-Pierre-le-Vieux

**Annexe n° 3 à la Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-19 -
MOBILITÉ - approbation du schéma directeur de développement des
IRVE (SDIRVE) ouvertes au public sur le territoire du SDE76 avant avis
de la préfecture**

**ANNEXE 3 : Liste des communes non-adhérentes ayant approuvé le projet de
SDIRVE au 21 mars 2023**

Barentin
Gournay-en-Bray
Le Tréport
Lillebonne
Montville
Pavilly
Rives-en-Seine
Yvetot

PROJET

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-20

Séance du **21 mars 2023**

Objet : AIDES FINANCIÈRES – MOBILITÉ – tarifs d'utilisation des bornes du SDE76

membres en exercice :	83
membres présents :	51
pouvoirs :	7
membres votants :	58
votes pour :	58
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257600445-20230321-2023_03_21-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le 21 mars à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 14 mars 2023, se sont réunis dans la salle Marcel Bertaux de Sainte-Austreberthe sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	X
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	X
3		T	Christian	GRANCHER	
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	X
6		T	Jean-Michel	LAIR	
7		T	Yannick	PRIGENT	X
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex
	S	Cyriaque	LETHUILLIER		
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	
15		T	Antonio	QUESADA	X
16		T	André	BASILLE	X
17		T	Claude	BAUDRY	X
	S	Michel	LEMESLE		

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	X
20		T	Philippe	CORDIER	X
21		T	Gilles	LARCHER	
22		T	Thierry	LECARPENTIER	X
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	X
27		T	Gilles	DUVAL	
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	X
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	X
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex
33		T	Eric	SCARANO	
34		T	Guillaume	PERUISSET	
35		T	Franck	FOIRET	Ex
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	X
38		T	Joël	DESCHAMPS	X
39		T	Daniel	LEGROS	X
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	X
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Daniel	GRESSENT	X
44		T	Jean-Pierre	CHAUVET	X
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	X
48		T	Léon	BACHELOT	X
49		T	François	CAPET	
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	Ex
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex
54		T	Chantal	COTTEREAU	Ex
55		T	Gérard	LEPEUPLE	
56		T	Patrice	AUVRAY	X
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	X
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X
60		T	Frédéric	CANTO	
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	René	GUEUDIN	Ex
		S	Annie	PIMONT	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	X
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	X
70		T	Jean-Claude	BECQUET	X
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
	S	Jean-François	PETIT		
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	X
75		T	Georges	FLEURBAEY	Ex
76		T	Jérôme	GRISEL	X
77		T	Karine	LEMOINE	Ex
78	16	T	Philippe	LACAISSÉ	X
79		T	Christian	POISSANT	Ex
80		T	Paul	LESELLIER	
81		T	Eric	HERBET	
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	X
		S	Denis	GUTIERREZ	X

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), Ex. : excusé(e),

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Jacques DELLERIE	1	Hervé LEPILEUR	1
2	Hubert MAILLET	4	Marcel VAUTIER	4
3	Didier GASTON	5	Laurent VASSET	5
4	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
5	René GUEUDIN	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
6	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13
7	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16

Secrétaire de séance :

Pierre SORIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-20

Objet : AIDES FINANCIÈRES – MOBILITÉ – tarifs d'utilisation des bornes du SDE76

VU :

- la délibération n° 18/10/22-06 - AIDES FINANCIÈRES - contributions, aides financières, barèmes de raccordement, tarifs d'adhésion et participations financières pour 2023,

PROPOSITION :

Compte tenu des perspectives de déploiement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) détaillées dans le Schéma Directeur IRVE et de l'augmentation du prix de l'énergie, la Présidente propose de modifier le tarif d'utilisation des bornes précisé dans la délibération du Comité Syndical n° 18/10/2022-06.

DÉCISION :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical :

- **PRÉCISE** pour 2023 **les tarifs ci-après, qui annulent et remplacent ceux indiqués dans la délibération 18/10/2022-06 :**

- Le tarif d'usage des bornes de recharge pour véhicules électriques du SDE76 :

Jusqu'à juin 2023 :

- Carte Mobi + (TOTAL – SDE76) : 10 € TTC ;
- Cartes d'autres fournisseurs de mobilité : pas de frais d'accès appliqué par le SDE76 ;
- Recharge : 1,6 € de l'heure hors TVA (soit 1,92 euro de l'heure TTC) décompté à la seconde au prorata temporis pour les abonnés SDE76 – TOTAL.

A partir de juin 2023 :

Puissance	3 kVA	7 kVA	22 kVA	50 kVA	100 kVA	150 kVA
Tarif	0,025	0,05	0,08	0,50	1 €/min	1.5
TTC	€/min	€/min	€/min	€/min		€/min

- Le tarif d'exploitation des bornes de recharge pour véhicules électriques du SDE76 :

Nature	A la charge des communes adhérentes	A la charge des communes non-adhérentes
Electricité et abonnement	0 €	100 %
Supervision, maintenance, astreinte	0 €	790 € la 1 ^{ère} année 560 € ensuite
Frais de gestion de la collecte des recettes d'exploitation	0 €	50 €/an

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "CS" followed by a stylized flourish.

Cécile SINEAU – PATRY.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-21

Séance du 21 mars 2023

Objet : ADHÉSION - demande d'adhésion au SDE76 de la commune de Bolbec

membres en exercice :	83
membres présents :	51
pouvoirs :	7
membres votants :	58
votes pour :	58
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257600445-20230321-2023_03_21-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le 21 mars à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 14 mars 2023, se sont réunis dans la salle Marcel Bertaux de Sainte-Austreberthe sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	X
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	X
3		T	Christian	GRANCHER	
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	X
6		T	Jean-Michel	LAIR	
7		T	Yannick	PRIGENT	X
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex
	S	Cyriaque	LETHUILLIER		
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	
15		T	Antonio	QUESADA	X
16		T	André	BASILLE	X
17		T	Claude	BAUDRY	X
		S	Michel	LEMESLE	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	X
20		T	Philippe	CORDIER	X
21		T	Gilles	LARCHER	
22		T	Thierry	LECARPENTIER	X
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	X
27		T	Gilles	DUVAL	
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	X
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	X
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex
33		T	Eric	SCARANO	
34		T	Guillaume	PERUISSET	
35		T	Franck	FOIRET	Ex
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	X
38		T	Joël	DESCHAMPS	X
39		T	Daniel	LEGROS	X
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	X
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Daniel	GRESSENT	X
44		T	Jean-Pierre	CHAUVET	X
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	X
48		T	Léon	BACHELOT	X
49		T	François	CAPET	
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	Ex
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex
54		T	Chantal	COTTEREAU	Ex
55		T	Gérard	LEPEUPLE	
56		T	Patrice	AUVRAY	X
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	X
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X
60		T	Frédéric	CANTO	
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	René	GUEUDIN	Ex
		S	Annie	PIMONT	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	X
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	X
70		T	Jean-Claude	BECQUET	X
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
		S	Jean-François	PETIT	
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	X
75		T	Georges	FLEURBAEY	Ex
76		T	Jérôme	GRISEL	X
77		T	Karine	LEMOINE	Ex
78	16	T	Philippe	LACAISSÉ	X
79		T	Christian	POISSANT	Ex
80		T	Paul	LESELLIER	
81		T	Eric	HERBET	
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	X
		S	Denis	GUTIERREZ	X

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), Ex. : excusé(e),

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Jacques DELLERIE	1	Hervé LEPILEUR	1
2	Hubert MAILLET	4	Marcel VAUTIER	4
3	Didier GASTON	5	Laurent VASSET	5
4	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
5	René GUEUDIN	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
6	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13
7	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16

Secrétaire de séance :

Pierre SORIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-21

Objet : ADHÉSION - demande d'adhésion au SDE76 de la commune de Bolbec

VU :

- Le code général des collectivités territoriales, CGCT, et notamment ses articles L5211-17 et 18, L5214-21, L5711-1 et suivants,
- la délibération du 9 février 2023 de la commune de Bolbec demandant l'adhésion au SDE76 pour toutes les compétences,
- l'arrêté préfectoral du 7 septembre 2022 portant modifications statutaires du SDE76 et les statuts du SDE76,
- la délibération n° 2022/10/18-06 du 18 octobre 2022 fixant les régimes de subventions réservés aux communes adhérentes au syndicat,
- le régime électrique urbain de la commune de Bolbec

CONSIDÉRANT :

- que la commune ne transfère pas de dette ou d'emprunt au SDE76,
- que l'adhésion n'est possible qu'avec l'accord de notre assemblée et de nos adhérents dans les conditions de majorité requises,
- que la consultation de la CDCI n'est pas requise,
- que chaque adhérent disposera d'un délai de trois mois à compter de la notification par le SDE76 de notre délibération pour se prononcer à son tour sur les adhésions envisagées (à défaut de délibération dans ce délai, sa décision sera réputée DÉFAVORABLE) et qu'il convient donc de consulter les adhérents du SDE76 à un moment propice aux réunions des conseils municipaux,
- qu'il s'agit d'une adhésion avec transfert de compétence au SDE76 (qui est un syndicat mixte fermé), ainsi l'absence de délibération d'un adhérent vaudra avis défavorable,
- que la commune souhaite adhérer pour la totalité de son territoire,
- que la commune souhaite transférer au SDE76 les contrats de distribution électrique et gazière, les redevances des contrats de concessions électrique et gaz, la redevance d'occupation du domaine public occupé par le réseau électrique,
- que la commune souhaite transférer le produit de la TCCFE à partir de l'adhésion, avec un effet fiscal au 1^{er} janvier 2024,

PROPOSITION :

Il est proposé :

- d'accepter l'adhésion de la commune de Bolbec,
- de recueillir l'avis des adhérents au SDE76 dès avril 2023,
- d'autoriser la Présidente à signer les conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée entre le SDE76 et cette commune, ainsi que tous actes administratifs et/ou techniques nécessaires pour assurer les premiers travaux avec le SDE76, pendant la période de transition, jusqu'à ce que Monsieur le Préfet acte l'adhésion au SDE76 de cette commune.

DÉCISION :

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical :

- **ACCEPTE** l'adhésion de la commune de Bolbec,
- **DIT** que la présente délibération sera notifiée aux adhérents du SDE76 en avril 2023, afin qu'ils se prononcent dans un délai de trois mois,
- **AUTORISE** la Présidente à signer les conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée entre le SDE76 et la commune de Bolbec, ainsi que tous actes administratifs et/ou techniques nécessaires pour assurer les premiers travaux avec le SDE76, pendant la période de transition, jusqu'à ce que Monsieur le Préfet acte l'adhésion au SDE76 de cette commune.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,

Cécile SINEAU-PATRY.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-22

Séance du 21 mars 2023

Objet : EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE – déploiement du service d'accompagnement à l'efficacité énergétique des bâtiments publics et autorisation donnée à la présidente de signer les conventions de partenariat en efficacité énergétique sur le territoire de la Communauté de Communes Plateau de Caux - Doudeville - Yerville

membres en exercice :	83
membres présents :	51
pouvoirs :	7
membres votants :	58
votes pour :	58
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257600445-20230321-2023_03_21-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le 21 mars à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 14 mars 2023, se sont réunis dans la salle Marcel Bertaux de Sainte-Austreberthe sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	X
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	X
3		T	Christian	GRANCHER	
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	X
6		T	Jean-Michel	LAIR	
7		T	Yannick	PRIGENT	X
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex
	S	Cyriaque	LETHUILLIER		
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	
15		T	Antonio	QUESADA	X
16		T	André	BASILLE	X
17		T	Claude	BAUDRY	X
	S	Michel	LEMESLE		

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	X
20		T	Philippe	CORDIER	X
21		T	Gilles	LARCHER	
22		T	Thierry	LECARPENTIER	X
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	X
27		T	Gilles	DUVAL	
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	X
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	X
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex
33		T	Eric	SCARANO	
34		T	Guillaume	PERUISSET	
35		T	Franck	FOIRET	Ex
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	X
38		T	Joël	DESCHAMPS	X
39		T	Daniel	LEGROS	X
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	X
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Daniel	GRESSENT	X
44		T	Jean-Pierre	CHAUVET	X
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	X
48		T	Léon	BACHELOT	X
49		T	François	CAPET	
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	Ex
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex
54		T	Chantal	COTTEREAU	Ex
55		T	Gérard	LEPEUPLE	
56		T	Patrice	AUVRAY	X
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	X
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X
60		T	Frédéric	CANTO	
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	René	GUEUDIN	Ex
		S	Annie	PIMONT	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	X
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	X
70		T	Jean-Claude	BECQUET	X
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
		S	Jean-François	PETIT	
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	X
75		T	Georges	FLEURBAEY	Ex
76		T	Jérôme	GRISEL	X
77		T	Karine	LEMOINE	Ex
78	16	T	Philippe	LACASSE	X
79		T	Christian	POISSANT	Ex
80		T	Paul	LESELLIER	
81		T	Eric	HERBET	
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	X
	S	Denis	GUTIERREZ	X	

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), Ex. : excusé(e),

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Jacques DELLERIE	1	Hervé LEPILEUR	1
2	Hubert MAILLET	4	Marcel VAUTIER	4
3	Didier GASTON	5	Laurent VASSET	5
4	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
5	René GUEUDIN	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
6	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13
7	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16

Secrétaire de séance :

Pierre SORIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-22

Objet : EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE – déploiement du service d’accompagnement à l’efficacité énergétique des bâtiments publics et autorisation donnée à la présidente de signer les conventions de partenariat en efficacité énergétique sur le territoire de la Communauté de Communes Plateau de Caux - Doudeville - Yerville

VU :

- La loi 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour une croissance verte et notamment son article 198 qui reconnaît le rôle des syndicats d’énergie pour coordonner l’action de ses membres dans le domaine de l’énergie,
- L’article 175 de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l’aménagement et du numérique (dite loi ELAN), et son décret d’application n°2019-771 du 23 juillet 2019, dit décret « tertiaire », définissant les objectifs de performance énergétique pour les bâtiments tertiaires,
- La publication du plan national de la rénovation énergétique des bâtiments en avril 2018 dont l’un des quatre axes est l’accélération de la rénovation des bâtiments publics et les économies d’énergie des bâtiments tertiaires,
- La politique de développement durable et transition énergétique adoptée par la Région le 26 juin 2017 autour de six axes, parmi lesquels le plan Normandie Bâtiments Durables visant la rénovation énergétique performante des bâtiments,
- L’article 3 de l’accord de partenariat signé entre la Région Normandie et Territoire Energie Normandie le 2 mai 2019 portant engagement à accompagner la rénovation énergétique du patrimoine public, en impulsant des programmes de rénovation auprès des collectivités et en finançant des programmes de rénovation globaux,
- L’article 2 des statuts du SDE76 en vigueur, qui précisent que le SDE76 peut participer à des actions tendant à apporter « aide et conseils à l’utilisation rationnelle de l’électricité »,
- La délibération n°2020/11/20-09 portant sur l’adoption des conventions –type relative au service d’accompagnement à l’efficacité énergétique et autorisant la signature des conventions sur les territoires du PETR du Pays de Bray et de Caux Seine Agglo,
- La délibération n° 2021/02/18-01 adoptant le déploiement du service,

CONSIDÉRANT :

- La demande d’accompagnement de la CCPC en date du 27/09/2022 ;

PROPOSITION :

Il est proposé :

- D'autoriser la présidente à signer la convention de partenariat pour le service d'accompagnement à l'efficacité énergétique des bâtiments publics, basée sur la convention – type, avec la Communauté de communes Campagne de Caux.

DÉCISION :

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le comité :

- **AUTORISE** la Présidente à signer la convention de partenariat pour le service d'accompagnement à l'efficacité énergétique des bâtiments publics, basée sur la convention – type, avec la Communauté de Communes Plateau de Caux - Doudeville - Yerville.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "CS" followed by a long horizontal stroke.

Cécile SINEAU-PATRY

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-23

Séance du 21 mars 2023

Objet : Adhésion à l'Association française de l'éclairage (AFE)

membres en exercice :	83
membres présents :	51
pouvoirs :	7
membres votants :	58
votes pour :	58
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257600445-20230321-2023_03_21-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le 21 mars à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 14 mars 2023, se sont réunis dans la salle Marcel Bertaux de Sainte-Austreberthe sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Patrick	LEFEBVRE	X
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	X
3		T	Christian	GRANCHER	
4		T	Hervé	LEPILEUR	X
5		T	Daniel	LEMESLE	X
6		T	Jean-Michel	LAIR	
7		T	Yannick	PRIGENT	X
8		T	Patrick	FONTAINE	X
9		T	Jean-Marie	JEANNE	X
10		T	Jean-Michel	ARGENTIN	
11		T	Jocelyne	GUYOMAR	
12		T	Jacques	DELLERIE	Ex
	S	Cyriaque	LETHUILLIER		
13	2	T	Claire	GUÉROULT	X
14		T	Gérard	MOIZAN	
15		T	Antonio	QUESADA	X
16		T	André	BASILLE	X
17		T	Claude	BAUDRY	X
	S	Michel	LEMESLE		

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Didier	TERRIER	X
19		T	Carmen	BLEAUDY	X
20		T	Philippe	CORDIER	X
21		T	Gilles	LARCHER	
22		T	Thierry	LECARPENTIER	X
23		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Hubert	MAILLET	Ex
25		T	Gérard	GOUPIL	X
26		T	José	DUARTÉ	X
27		T	Gilles	DUVAL	
28		T	Sylvain	DELTOUR	X
29		T	Marcel	VAUTIER	X
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	Laurent	VASSET	X
31		T	André-Pierre	BOURDON	X
32		T	Didier	GASTON	Ex
33		T	Eric	SCARANO	
34		T	Guillaume	PERUISSET	
35		T	Franck	FOIRET	Ex
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Stéphane	MASSE	X
37		T	Jean-François	BLOC	X
38		T	Joël	DESCHAMPS	X
39		T	Daniel	LEGROS	X
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Xavier	VANDENBULCKE	X
41		T	Jean-Louis	LUC	X
42		T	Eric	CARPENTIER	
43		T	Daniel	GRESSENT	X
44		T	Jean-Pierre	CHAUVET	X
45	9	T	Bernard	LUCAS	X
46		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
47		T	Lionel	SAILLARD	X
48		T	Léon	BACHELOT	X
49		T	François	CAPET	
50		T	Frédéric	BAILLEUL	X
51	10	T	Antoine	MAUGER	
52		T	Philippe	PECKRE	Ex
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex
54		T	Chantal	COTTEREAU	Ex
55		T	Gérard	LEPEUPLE	
56		T	Patrice	AUVRAY	X
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Bruno	GENDRON	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	X
59		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X
60		T	Frédéric	CANTO	
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	René	GUEUDIN	Ex
		S	Annie	PIMONT	

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jacky	LEVEQUE	
64		T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	X
65		T	Jean-Pierre	TROLEY	
66		T	Daniel	ROCHE	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Virginie	LUCOT AVRIL	
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	X
70		T	Jean-Claude	BECQUET	X
71		T	Daniel	VAN HULLE	Ex
72		T	Rémy	TERNISIEN	X
		S	Jean-François	PETIT	
73	14	T	Gérard	LESUEUR	X
74		T	Gérard	LEGER	X
75		T	Georges	FLEURBAEY	Ex
76		T	Jérôme	GRISEL	X
77		T	Karine	LEMOINE	Ex
78	16	T	Philippe	LACAISSÉ	X
79		T	Christian	POISSANT	Ex
80		T	Paul	LESELLIER	
81		T	Eric	HERBET	
82		T	François	DUPUIS	
83		T	Yves	LOISEL	X
		S	Denis	GUTIERREZ	X

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), Ex. : excusé(e),

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Jacques DELLERIE	1	Hervé LEPILEUR	1
2	Hubert MAILLET	4	Marcel VAUTIER	4
3	Didier GASTON	5	Laurent VASSET	5
4	Franck FOIRET	5	André-Pierre BOURDON	5
5	René GUEUDIN	11	Imelda VANDECANDELAERE	11
6	Daniel VAN HULLE	13	Rémy TERNISIEN	13
7	Christian POISSANT	16	Yves LOISEL	16

Secrétaire de séance :

Pierre SORIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération du Comité Syndical n° 2023/03/21-23

Objet : Adhésion à l'Association française de l'éclairage (AFE)

CONSIDÉRANT :

- Que l'AFE est une association regroupant l'ensemble des acteurs de l'éclairage (collectivités, fabricants, syndicats d'énergie, recherche, grossistes, installateurs, concepteurs bureaux d'études, ...) qui organise à l'attention de ses adhérents des conférences et des partages d'expertise sur les sujets variés de l'éclairage public et d'actualités (trames noires, normes, ...).
- Que l'AFE dispense également des formations certifiées en éclairage.
- Que l'intérêt pour le SDE76 serait de bénéficier des différents services de l'AFE notamment la veille technologique et juridique autour de l'éclairage public et de tarifs préférentiels autour de cette thématique.

DÉCISION :

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le comité syndical décide :

- **D'ADHÉRER** à l'Association Française de l'Eclairage ;
- **DE RÉGLER** les frais d'adhésion de 1 250 € ;
- **D'AUTORISER** la présidente à signer le bulletin d'adhésion.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,

Cécile SINEAU-PATRY.